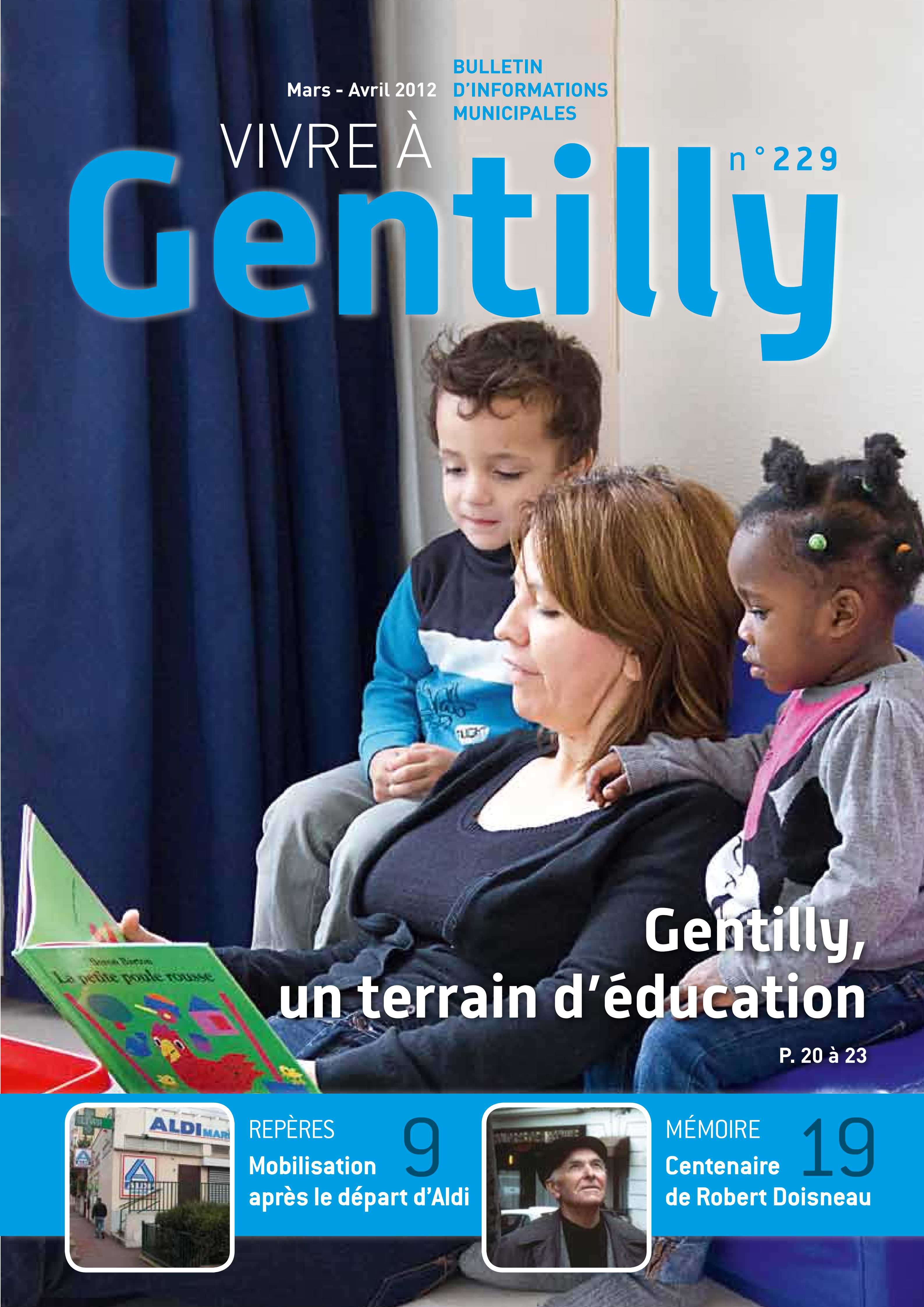


Mars - Avril 2012

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

VIVRE À Gentilly

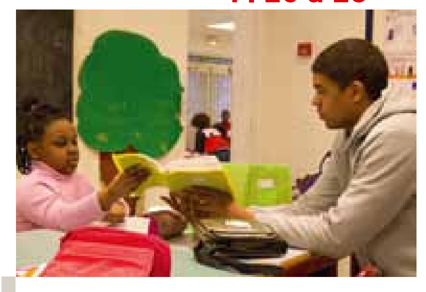
n°229

Gentilly, un terrain d'éducation

P. 20 à 23

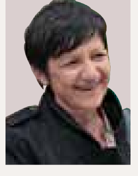
Sommaire n°229





• Gentilly, un terrain d'éducation

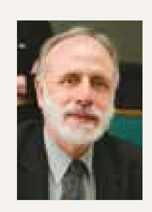
LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE Standard mairie : 01 47 40 58 58 // Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.



Patricia Tordjman
Maire de Gentilly



Michèle Cosnard
Maire-adjointe
Culture, communication, relations publiques-vie associative, action sociale



Gilles Allais
Maire-adjoint
Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire, transports



Patrick Daudet
Premier maire-adjoint
Projet éducatif local, aménagement, urbanisme, finances



Fatah Aggoune
Maire-adjoint
Écologie urbaine et environnement, santé, sport



Bamadi Sanokho
Maire-adjoint
Jeunesse et adolescence, coopération internationale, vie démocratique locale, Conseils de quartier



Toute une ville mobilisée en faveur de l'éducation

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Notre Ville a toujours porté fièrement l'éducation en priorité de son action, en consacrant notamment des moyens importants à l'école maternelle et en permettant la scolarisation des enfants de moins de trois ans avec des conditions d'accueil de qualité. Pourtant les préconisations pour la future carte scolaire envisagent trois fermetures de classe dont deux en maternelle, des mesures qui visent encore une fois à réduire l'accueil des tout-petits en refusant insidieusement de les prendre en considération dans les effectifs.

Il nous faudra organiser le plus large rassemblement contre cette logique qui voudrait fermer aux tout-petits les portes de l'école, extraire des programmes les matières culturelles et sportives, supprimer toujours plus de postes d'enseignants et réaménager la semaine scolaire sans prioriser l'intérêt de l'enfant... Autant de pierres enlevées à l'édifice de l'école de la République, grandement fragilisée dans sa capacité à offrir une réelle égalité des chances alors même qu'elle devrait faire plus et mieux pour ceux les moins épargnés par les inégalités sociales. D'économies drastiques en réformes régressives, tout le système éducatif est refondu en profondeur et la sélection qu'il opère gâche les talents de nos enfants alors qu'il devrait contribuer à les éveiller.

A contrario, notre Projet d'Orientation et d'Objectifs Éducatifs exposé dans le dossier de ce bulletin, entend porter un regard neuf sur l'éducation. À nos côtés, toute la communauté éducative s'associe à cette réflexion, fil conducteur d'une mobilisation collective dans laquelle toute une Ville se mêlera et participera de la qualité de l'éducation des enfants, dans le respect des compétences et prérogatives de chacun. Déjà, d'une main à l'autre, circule une pétition appelant parents, grands-parents et citoyens à poser les fondations d'une école adaptée aux grands défis de demain. Première victoire de cette mobilisation, le maintien de la classe qui devait être fermée sur l'école maternelle Jean-Lurçat à la rentrée prochaine.

Cette ambition commune d'apporter dans nos écoles et leur environnement, les moyens de la réussite pour tous, nous la réaliserons aussi à travers des locaux rénovés, adaptés et agrandis. Fleuron d'un patrimoine social et urbain offrant droit aux familles gentilléennes de vivre aux portes de Paris, nos écoles sont au cœur des grands projets de rénovation que nous engageons dans nos quartiers. Dans quelques mois nous inaugurerons la rénovation de l'école Lamartine, coup d'envoi de l'Opération de Renouvellement Urbain du Chaperon Vert qui verra également se réaliser, dans les deux années à venir, la reconstruction de l'école maternelle Jean-Lurçat dans un projet ambitieux sur les plans éducatif, environnemental et architectural.

Nul doute qu'ensemble nous saurons organiser une chaîne autour de notre école publique pour faire vivre ce lien solidaire qui fait de Gentilly une ville résolument populaire, dont l'avenir se trouve dans sa jeunesse. ■



Stéphanie Lentz
Maire-adjointe
Petite enfance, centres de loisirs maternels



Pascal Brand
Maire-adjoint
Habitat - logement, enseignement



Sylvie Nazé
Maire-adjointe
Retraités, travail de mémoire - Anciens Combattants



Soazig Joubert
Maire-adjointe
Politique de la ville, développement social des quartiers

J.-Y. Le Bouillonnec
Député
En mairie de Gentilly le 3e lundi du mois de 16h30 à 18h30
Tél. : 01 41 98 36 61

P. Gosnat
Député
En mairie de Gentilly
le 1er jeudi du mois de 17h à 19h
Rendez-vous : 01 49 60 24 27

L. Cohen
Sénatrice, conseillère régionale
En mairie de Gentilly, le 2e lundi du mois, de 18h à 20h
Rendez-vous : 01 42 34 24 99

A. Desmarest
Conseiller général
En mairie de Gentilly
le vendredi de 14h à 16h
Rendez- vous : 01 45 15 55 21
alain.desmarest@cg94.fr

D. Breuiller
Conseiller général
En mairie de Gentilly
Rendez-vous : 01 46 15 09 00

Retour en images

Concours des vitrines de Noël 2011 : les lauréats
Un petit air de Noël régnait en mairie, jeudi 2 février, pour la remise des prix aux lauréats du concours des vitrines 2011 sur le thème des fêtes de fin d'année. Le jury a désigné les trois commerces gagnants : Soulia Beauté (1er prix), Restaurant « *À nous deux* » (2e prix) et « *Pressing Renovamatic* » (3e prix).



Les rois s'invitent
Combat de sumos gonflables, initiation à l'escrime ou au minigolf… de nombreuses animations étaient proposées samedi 7 janvier, lors de la traditionnelle galette des rois du Centre municipal d'initiations sportives au gymnase Maurice-Baquet.

Le traditionnel banquet des aînés
Pour célébrer la nouvelle année, 450 retraités ont participé à un banquet festif, mercredi 25 janvier, à l'espace-congrès Les Esselières à Villejuif. Des animations ont accompagné le repas et la journée s'est terminée en musique sur la piste de danse.

Gentilly célèbre le cinéma italien
Dans le cadre du Festival Ciné Junior, le service culturel a proposé fin janvier des visites commentées présentant l'univers de l'auteur-illustrateur, Léo Lionni, à travers des dessins originaux et des planches de films d'animation.

Bénévoles et sportifs méritants
Vendredi 13 janvier, sportifs, bénévoles et présidents d'associations étaient mis à l'honneur lors d'une réception à la mairie. L'occasion de récompenser les médaillés sportifs dont l'investissement quotidien participe à la promotion d'un sport social et éducatif.



Les médaillés du travail à l'honneur
Les salariés du secteur privé ayant plus de vingt ans de services se sont vus remettre une médaille et un diplôme, lors d'une cérémonie samedi 7 janvier en salle des fêtes. Une récompense bien méritée !



Une étape décisive pour le territoire
Jeudi 9 février à Bagneux, la maire, Patricia Tordjman, et les élus du territoire rencontraient Maurice Leroy, ministre de la Ville en charge du Grand Paris, et Daniel Canepa, préfet d'Île-de-France et de Paris, pour la signature de l'accord-cadre du Schéma et du Contrat de développement territorial, fixant les grandes orientations en Vallée scientifique de la Bièvre.

En avant la jeunesse !
280 personnes ont participé à la « *Soirée Jeunesse* », samedi 21 janvier en salle des fêtes. L'occasion de découvrir en images les projets 2011, de dresser le bilan du Collectif Jeune, et de remettre un prix aux jeunes diplômés. La soirée s'est terminée sous les projecteurs avec le spectacle de l'association Kolibry et les performances de RAF Crew.

Royal Baby
Les anciens comme les plus jeunes ont été ravis de se retrouver, jeudi 9 février au Cmac, pour la nouvelle édition de la rencontre intergénérationnelle « *Royal Baby* ». Les équipes se sont affrontées dans la bonne humeur sur deux épreuves : le baby-foot et la console Wii.

70e anniversaire de l'arrestation des ouvriers de Sanders
Samedi 11 février, une cérémonie a eu lieu à la mémoire des ouvriers militants déportés en 1942, organisée par la Ville, l'association « *Mémoire vive des convois des 45 000 et des 31 000* » et l'Union locale des anciens combattants. Fleurissement, allocutions et lectures de texte se sont succédé, avec le concours de la Compagnie de la Feuille d'or, l'association « *Lire et faire lire* », le collège Rosa-Parks et la Ratp.


© David Merle

Journée internationale des femmes

Gentilly poursuit son combat contre les discriminations !

À l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars, la Ville va rejoindre le réseau « Un toit pour Elle », qui vise à protéger les victimes de violences conjugales.

Dans un courrier adressé à leurs collègues du Val-de-Marne, les maires de Villejuif et Villeneuve-Saint-Georges ont demandé aux villes du département de s'associer à leur combat sur la question des violences faites aux femmes. L'objectif est de renforcer le réseau « *Un toit pour elle* » qui facilite l'accès à l'hébergement et au logement des femmes victimes de violences conjugales. « *Chaque année dans le Val-de-Marne, 36 000 femmes environ subissent des violences et nous avons tous à l'esprit divers drames ayant entraîné la mort de plusieurs d'entre elles et parfois celle de leurs enfants* », précisent les élues dans leur lettre. À Gentilly, c'est une mère de famille de 42 ans, discrète, « *courageuse et combative* » selon ses proches, qui a perdu la vie en janvier dernier, sous les coups de son ex-conjoint. Patricia Tordjman a souhaité lui rendre un hommage solennel au cours du Conseil municipal du 9 février et a rappelé le rôle essentiel tenu par les femmes, « *qui font vivre cette ville au cœur de nos quartiers, de notre assemblée ou de nos associations.* » La maire a également proposé que la Ville s'associe au combat de ses collègues. Concrètement, une convention va être signée avec l'association « *tremplin 94 SOS Femmes* » pour être en mesure d'offrir des solutions d'hébergement ou de relogement adaptées à chaque situation. « *Au-delà du travail indispensable de sensibilisation, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation vers les structures concernées que nous réalisons quotidiennement, ce terrible fléau*



ne recule pas », se désole la maire de Gentilly. Se séparer d'un conjoint violent reste très difficile pour une immense majorité de femmes, alors que de plus en plus de personnes rencontrent de grandes difficultés à trouver un logement décent. Pour toutes ces femmes en danger, qui souffrent, il apparaît indispensable que l'éloignement puisse être compatible avec notamment, la vie professionnelle ou la scolarité des enfants. « *Nous sommes dans une ville avec un fort pourcentage de logements sociaux mais nous n'avons pas toujours la possibilité de réagir extrêmement vite pour mettre à l'abri une famille, même temporairement* », souligne Patricia Tordjman. L'engagement d'un grand nombre de collectivités locales et de bailleurs dans ce dispositif partenarial va permettre aux différents acteurs de mutualiser leurs moyens dans la recherche d'une solution. Cela va également aider les pouvoirs publics qui disposeront, à moyen terme, de données plus précises et qui auront donc la possibilité de mettre en place des outils d'évaluation pour limiter au maximum ces drames, trop souvent tabous.
« *Ce 8 mars 2012 est une journée dédiée à toutes les femmes citoyennes d'un monde dont l'avenir dépend de notre combat pour l'égalité et la liberté, contre les discriminations et les violences. Ici à Gentilly, les femmes portent cet espoir d'une société plus juste et plus solidaire, chaque jour de l'année, à travers leur engagement quotidien dans les quartiers, les associations ou au sein de notre service public. Une et indivisible sera notre force pour toujours conquérir nos droits et ainsi faire progresser l'humanité toute entière* », conclut la maire de Gentilly. ■

○ Site Internet de l'association Tremplin 94 - Sos Femmes : www.tremplin94-sosfemmes.org

Événement

Briser les tabous

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des femmes, les Gentilléens sont invités à découvrir la pièce de théâtre « Entretiens d'embûches » jouée par la Compagnie Hercub'. Un spectacle proposé par la Communauté d'agglomération de Val-de-Bièvre (CAVB) dans le cadre de son plan de prévention des discriminations.

Quatre saynètes

Composée de quatre saynètes, la pièce de théâtre abordera les discriminations sexistes à l'embauche ainsi que celles liées à l'âge, l'orientation sexuelle ou le handicap. Chaque saynète illustrera des situations épineuses auxquelles chacun d'entre nous peut être confronté dans le monde du travail. Avec humour et subtilité, certains comportements seront passés au crible pour sensibiliser le public et briser certains tabous à la peau dure. Le spectacle « Entretiens d'embûches » sera prolongé par deux expositions commentées. La première, « Discrimination, qui, pourquoi, comment », proposée par la CAVB, interpelle et sensibilise aux conduites à tenir lorsque l'on est victime ou témoin d'un acte discriminatoire. La seconde, « Rendons nos droits universels », proposée par l'association Femmes solidaires, est un tableau en treize témoignages à propos de l'état des droits, souvent bafoués, des femmes à travers le monde.

○ Jeudi 8 mars, à 18h30
○ Entrée libre, Salle des fêtes
○ Site de la compagnie de théâtre : www.hercub.net

○ Renseignements : 01 47 40 58 06
handicaps@ville-gentilly.fr

Infrastructures économiques

Infrastructures environnementales

Espaces d'échanges

Espaces de détente

Espaces sportifs et de loisirs

Services - Partenariat

Les Paveurs de Montrouge
25, rue de Verdun
B.P. 14 - 94816 Villejuif Cedex
Tél. : 01 43 90 11 70
Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr





En bref

Commerces

Mobilisation après le départ d'Aldi

Depuis février, le supermarché Aldi implanté dans le quartier Victor-Hugo a fermé ses portes. Habitants, élus et commerçants se mobilisent pour qu'une solution de reprise puisse rapidement voir le jour.



Le départ de l'enseigne a suscité une vague de colère parmi les riverains et les élus.

Mécontentement et inquiétude. Ce sont les sentiments ressentis par de nombreux Gentilléens à l'annonce du départ de l'enseigne Aldi implantée dans le quartier Victor-Hugo. Véritable poumon commercial du quartier, le supermarché était fréquenté par de nombreux riverains, et plus largement par la population de Gentilly. Ses produits à prix discount étaient notamment appréciés des familles modestes.

Une situation préjudiciable pour le quartier Victor-Hugo

Ce départ soudain a également suscité une vague de colère parmi les élus qui se sont battus de longues années pour permettre l'implantation d'Aldi, après le départ de la première enseigne. « *Cette incompréhension est d'autant plus vive qu'un projet d'agrandissement, approuvé par la Ville, était à l'étude en lien avec un projet de construction de logements sociaux. À l'heure d'aujourd'hui, c'est l'avenir de tout un quartier qui est en jeu* », déplore Patricia Tordjman. La maire exige du propriétaire des lieux, Paris Habitat, de trouver une solution pour ne pas laisser ce commerce vacant. Dans un courrier adressé le 27 janvier au bailleur social, elle déclare : « *Aujourd'hui, nous sommes au pied du mur. Du fait d'une enseigne qui décide de quitter brutalement la commune pour des raisons d'ordre purement financier. Du fait d'un bailleur également, qui n'a pas jugé utile de nous informer de ce départ en temps utile. (…). La réimplantation d'une moyenne surface sur le site est une condition préalable à tout projet d'aménagement.* »

Mobilisation générale

L'heure est donc à la mobilisation de tous. Le Conseil de quartier Victor-Hugo, en partenariat avec les associations locales, a lancé une pétition à l'attention de Paris Habitat. « *Nous refusons de laisser mourir notre quartier, doté d'une population diversifiée, un potentiel qui nous permet de penser que des solutions existent pour assurer la pérennité d'une enseigne commerciale de type Aldi* », déclarent les nombreux signataires. Pour Andrée Gérard, membre du Conseil de quartier, il faut urgemment trouver une solution de reprise : « *Notre volonté est que Paris Habitat engage des démarches concrètes pour qu'un autre commerce alimentaire s'installe. Pour beaucoup d'entre nous, Aldi était le principal lieu de ravitaillement. Comment vont faire les personnes qui se déplacent difficilement ou qui n'ont pas de voiture ? Nous avons déjà essuyé un coup dur lorsque la boulangerie a baissé le rideau, il ne faut pas que la situation se dégrade davantage* ». Une affaire à suivre. ■

Prévention – sécurité

La Semaine internationale de la courtoisie sur la route

À l'occasion de la Semaine internationale de la courtoisie sur la route, le service Sécurité et Qualité de Vie urbaine se mobilise du 19 au 23 mars pour inciter les usagers de la route à respecter les règles de la bonne conduite. Un « *Petit guide de la courtoisie sur la route* » élaboré par l'Association française pour la prévention des comportements sur la route (AFPC) sera distribué aux abords des établissements scolaires. Mercredi 21 mars, un stand de sensibilisation se tiendra place de la Victoire du 8-Mai-1945, entre 9 h et 12 h, avec diffusion de vidéos sur la sécurité routière, brochures d'information et alcootests.

Contact : 01 47 40 58 73

Marché bio et commerce équitable

Jeudi 5 et vendredi 6 avril

Pour dynamiser le commerce de proximité, des animations sont proposées tout au long de l'année et remportent un franc succès auprès des Gentilléens.

Dans le cadre de la Semaine nationale et européenne du développement durable, la Ville organise avec l'Actig un marché bio et commerce équitable durant deux jours. Rendez-vous sur le marché Frileuse où exposants et associations locales proposeront de nombreuses animations : dégustations, manège écologique, maquillage et sculptures sur ballon, exposition…

Le service Environnement tiendra le stand « Devenir un consomm'acteur éclairé : manger des produits issus de l'agriculture biologique. Comment ? ».

Jeudi 5 avril (de 12 h à 19 h) et vendredi 6 avril (de 12 h à 20 h)

Place de la Victoire du 8-Mai-1945

Débat d'orientation budgétaire

Un budget de solidarité

Préalable indispensable à l'adoption du budget 2012, le débat d'orientation budgétaire, qui s'est déroulé lors du Conseil municipal du 9 février, permet à la municipalité de réaffirmer certaines grandes lignes de son action en faveur des Gentilléens.



La future école maternelle Jean-Lurçat et son centre de loisirs, un investissement d'avenir qui affirme la priorité accordée à l'éducation.

C'est dans un contexte extrêmement difficile de crise économique et de remise en cause de l'autonomie financière et fiscale des collectivités locales que la majorité municipale prépare le budget 2012 de la Ville. Comme depuis plusieurs années, la politique d'austérité menée par le gouvernement se traduit par une baisse sensible du pouvoir d'achat des citoyens, un désengagement inquiétant dans toutes les missions importantes de l'État (santé, éducation, logement, sécurité, etc.) et le gel de nombreuses dotations accordées aux collectivités locales. Toutes ces mesures diminuent les marges de manœuvre des villes mais aussi leurs capacités à améliorer le service rendu aux populations, à soutenir l'investissement et donc, à agir pour réduire les inégalités.

Investir pour l'avenir

Pourtant, malgré ces difficultés, la majorité municipale a confirmé sa volonté de poursuivre le développement urbain du territoire (ORU du Chaperon Vert, Zac Porte de Gentilly, etc.), de relever les enjeux sociaux (centre de ressources sociales et éducatives), éducatifs (*voir dossier page 20*) et environnementaux (centrale de géothermie) ou encore de soutenir le développement économique et l'emploi (Sanofi). Atteindre ces objectifs ambitieux tout en maîtrisant la politique tarifaire et fiscale ne s'annonce pas évident mais c'est une orientation confirmée. Pour y parvenir, les budgets 2012 et des années à venir prévoient de multiplier les coopérations et partenariats, de conserver un haut niveau de service rendu à la population tout en maintenant les dépenses de gestion, et de faire appel à l'emprunt pour financer les projets porteurs de croissance. Ces choix forts permettront de limiter la hausse des tarifs des services municipaux en dessous de l'inflation et de ne pas augmenter pour la troisième année consécutive les taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière sur le non-bâti).

Maîtriser l'évolution de la dette

Le maire-adjoint aux finances, Patrick Daudet, a rappelé, lors de sa présentation, la nécessité de « *regarder les éléments financiers à la longue vue et donc d'anticiper sur plusieurs années.* » L'aboutissement de nombreux programmes de bureaux ou logements d'ici 2015 (retour de Sanofi, finalisation de la Zac Lénine et de la Zac Porte de Gentilly, immeuble Toit et joie) devraient rapporter dès leur livraison, près de 2 millions d'euros de ressources fiscales supplémentaires à la Ville et près d'un million d'euros à la CAVB. Ce qui permettra de maintenir une politique sociale et solidaire forte.

Gentilly, ville riche ?

Une des nouveautés de la loi de finances 2012 adoptée par l'Assemblée nationale, c'est la création d'un fond de péréquation intercommunal (FPIC). Le principe est simple : l'État ayant décidé de geler ses dotations aux collectivités, il organise une pseudo solidarité entre les communes dites « *riches* » et « *pauvres* ». Seulement, les critères définis placent Gentilly parmi les riches car ses recettes fiscales sont importantes. En 2017, cette disposition obligera la Ville à verser près de 400 000 € au titre du FPIC, ce qui correspond à 4 points de pression fiscale. « *Il s'agit d'un véritable racket. L'État ne prend pas en compte la réalité de nos populations et les difficultés rencontrées par les habitants (43 % de foyers fiscaux non imposables). Gentilly a tout au long de son histoire créé les conditions pour inciter de nombreuses entreprises à s'installer sur son territoire, afin de mener une politique sociale ambitieuse. Aujourd'hui, ce choix nous pénalise* », regrette Patrick Daudet. ■

Infos plus

Le budget 2012 sera soumis au vote lors du Conseil municipal du jeudi 29 mars, à 21h. Entrée libre.


Vue rue d'Arcueil.



Site Sanofi Val-de-Bièvre

Le point sur le projet

La réunion publique du 14 décembre a révélé qu'une grande majorité de Gentilléens était favorable au retour de Sanofi. Tous ont compris l'impact de ce projet pour la ville, grâce notamment aux ressources fiscales générées. La demande de permis de construire a été déposée fin décembre et l'instruction suit son cours. Par courriers adressés à la municipalité et à la CAVB, l'Association des riverains du campus Val-de-Bièvre a demandé des précisions sur des aspects abordés lors des réunions publiques (18 octobre et 14 décembre) et ateliers de travail (7 et 21 novembre, 5 décembre). Les questions de l'association et les réponses du promoteur, Bouygues Immobillier, sont disponibles sur le site www.ville-gentilly.fr. En voici des extraits :

La hauteur des bâtiments

« *Nous avons fait établir des héliodons matérialisant l'impact des ombres portées par le projet sur les constructions riveraines lors de la course du soleil. À la suite du travail en atelier, nous avons décidé de reculer sensiblement les façades de la rue d'Arcueil et d'étendre, côté rue Fraysse, le principe de conception en gradins des façades du projet. L'impact est limité à quelques heures par jour en période hivernale pour certaines propriétés riveraines. Les vis-à-vis, définis selon les règles d'urbanisme, ont été optimisés suite aux réunions de concertation. La conception retenue, qui consiste à arborer toutes les terrasses en retrait, limitera significativement les effets de vis-à-vis et participera à l'amélioration du paysage depuis les constructions voisines.* »

Les eaux souterraines

« *La présence de la nappe alluviale de la Bièvre est prise en compte. Le choix d'un mode de soutènement approprié fait qu'il n'y aura pas de pompage de la nappe pour creuser le parking en sous-sol et donc pas de décompression des terrains. La nappe alluviale est en écoulement vers la Bièvre, son niveau sera surveillé. Si nécessaire, un équipement de pompage ou des drains seront mis en place.* »

La circulation et les abords du site

« *La capacité actuelle du parc de stationnement du site est de 600 places. Le projet en prévoit 900, dont une part réservée aux visiteurs de Sanofi. Les études de trafic ont permis de définir les adaptations à apporter aux abords du site pour que la circulation automobile complémentaire n'apporte pas de perturbation. Il est prévu avec le Conseil général 94 : la réalisation d'un tourne-à-gauche avenue Raspail à l'entrée du site ; la modification des cycles des feux tricolores à l'angle des rues Bougard et Labourse. Le stationnement existant dans les rues limitrophes n'est pas modifié.*
Le traitement des abords du projet est peu différent de la configuration actuelle. Avenue Raspail, les bâtiments seront implantés en limite du domaine public. Rue d'Arcueil, ils seront en retrait de 4 à 6 m de la limite de propriété actuelle. Cet espace de plus de 500 m², aujourd'hui privé, sera intégré au domaine public. Son aménagement fera l'objet d'une concertation avec le Conseil de quartier Val-de-Bièvre, qui se poursuivra à chacune des étapes du projet. » Prochain rendez-vous : un atelier de travail sur la définition du traitement des abords côté rue d'Arcueil et avenue Raspail. ■

Géothermie

L'opération avance

Les Villes d'Arcueil et de Gentilly ont décidé de s'associer en vue de la construction d'une centrale géothermique qui permettra d'alimenter un réseau de chauffage urbain commun (voir le dossier consacré à la géothermie du « *Vivre à Gentilly* » n° 227).

Acquisition du terrain

La centrale géothermique sera implantée sur un terrain situé rue Henri-Barbusse à Arcueil. Ce terrain est en cours d'acquisition par la Ville d'Arcueil auprès de l'État. Le permis de recherche minier, qui permettra de forer et d'exploiter le site géothermique, est dans sa phase finale d'instruction avec le lancement de l'enquête publique.

Lancement de l'enquête publique

Du 5 mars au 5 avril, une enquête publique est lancée pour informer les habitants et recueillir leurs avis et suggestions. Le dossier de consultation et le registre d'observation seront mis à disposition à la mairie d'Arcueil, aux horaires d'ouverture de la mairie : lundi (9 h-12 h / 13 h 30-17 h 30) - mardi et mercredi (9 h-17 h) - jeudi (13 h 30 - 19 h) - vendredi (8 h 30-12 h / 13 h 30 -17 h 30).

○ Pendant la durée de l'enquête publique, Alexandre Ossadzox, commissaire-enquêteur tiendra quatre permanences à l'hôtel de ville d'Arcueil, situé 10, avenue Paul- Doumer :
○ lundi 5 mars (de 9 h à 12 h),
○ mardi 13 mars (de 14 h à 17 h),
○ samedi 24 mars (de 9 h à 12 h)
○ jeudi 5 avril (de 13 h 30 à 18 h).

Municipalité

Erratum

Laurent Lefèbvre n'entrera pas au sein du Conseil municipal, en remplacement de Marie-Cygne Leca, démissionnaire, comme nous l'avons annoncé par erreur dans Vivre à Gentilly n°228.
Par ailleurs, une erreur technique a fait disparaître la dernière phrase de la tribune du groupe PS-Les Verts, écrite par Bouchra Benmadani. Il fallait lire « *Que cette année 2012 soit une année de réussite pour vous-même et pour vos proches et voie notre action commune contribuer à plus de justice et de fraternité* ». La rédaction présente ses excuses aux principaux concernés.

Vie scolaire

Inscription à l'école maternelle

Pour les enfants nés avant le 3 septembre 2010, l'inscription en école maternelle s'effectue en mairie, à l'accueil du service Enfance/Enseignement. Documents à fournir : livret de famille, justificatifs de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz…) et carnet de santé de l'enfant (ou document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires).

○ Contact : 01 47 40 58 10

Enfance - Jeunesse

Préparer ses vacances d'été !

Comment se déroule un séjour dans un centre de vacances ? Quelles sont les destinations proposées aux enfants et aux jeunes cet été ? Le « *Forum Vacances* » est un rendez-vous incontournable pour s'informer, s'inscrire aux séjours en centres de vacances et découvrir les activités des centres de loisirs. Cette rencontre est aussi l'occasion pour les familles de discuter avec les responsables de l'association intercommunale Vacances Voyage Loisirs (VVL), des services Enfance et Jeunesse et des centres de loisirs maternel, primaire et adolescent. Se munir de la carte du quotient familial 2012.

○ Vendredi 6 avril, de 18 h 30 à 20 h 30
○ Cmac, 2, rue Jules-Ferry
○ Contact : Service Enfance 01 47 40 58 09 - Service Jeunesse 01 49 86 07 76

Conservatoire

Spectacle des classes de danse

Dans le cadre du 6e printemps des Conservatoires organisé par la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre, 39 concerts seront programmés du 9 mars au 13 avril sur le territoire. À Gentilly, les classes de danse du Conservatoire se produiront sur la scène de la salle des fêtes mercredi 4 avril, à 19 h.

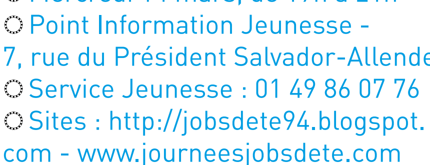
○ Gratuit sur réservation : 01 55 01 04 87
○ Le programme détaillé est disponible sur le site de la Ville : www.ville-gentilly.fr

Jeunesse

Un job pour cet été

Le service de la Jeunesse propose une « Nocturne Jobs d'été », mercredi 14 mars, afin d'aider les jeunes Gentilléens à mettre toutes les chances de leurs côtés.

Pour les jeunes, un job d'été est un moyen de gagner un peu d'argent et l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle. Pour les accompagner dans leurs démarches, la Ville organise une « Nocturne Jobs d'été ». Ce sera l'occasion de s'informer sur les secteurs qui recrutent, les sites de recherche d'emploi et les formations proposées dans l'animation. Des ateliers seront proposés pour valoriser sa candidature : aide à la rédaction de CV ou lettre de motivation, conseils pour réussir un entretien… Les jeunes auront ainsi toutes les cartes en main pour se présenter à deux rendez-vous incontournables : le « Salon des jobs d'été » (15 et 16 mars à Paris) et « l'Opération jobs d'été 94 » (11 avril à Créteil - départ en car). Des milliers d'offres d'emploi saisonnier seront proposées en région parisienne, en France et à l'international. ■



○ Mercredi 14 mars, de 19h à 21h
○ Point Information Jeunesse - 7, rue du Président Salvador-Allende
○ Service Jeunesse : 01 49 86 07 76
○ Sites : http://jobsdete94.blogspot.com - www.journeesjobsdete.com



Infos plus

Formation de secourisme

Exigé dans certains secteurs, le diplôme de formation PSC1 est un atout supplémentaire sur un CV. Une session, dispensée par l'Union départementale des premiers secours, est programmée les 28 et 29 avril pour les 16-25 ans (participation de 20 euros).

○ Inscription au service Jeunesse : 01 49 86 07 76.

Bien choisir son orientation

Les lycées Darius Milhaud et Val de Bièvre ouvrent leurs portes pour les collégiens et leurs familles. Ces évènements permettent de rencontrer les enseignants ou les élèves et de se faire une idée plus juste des métiers ou cursus envisagés avant d'effectuer des choix d'orientation.

Lycée Darius-Milhaud

Enseignement général, technologique et supérieur dans la vente, commerce, carrières sanitaires et sociales, dont les diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

○ Samedi 31 mars, de 9h à 12h
○ 80, rue du Professeur Bergonié, au Kremlin-Bicêtre
○ Contact : 01 43 90 15 15

Lycée Val-de-Bièvre

Découverte des formations CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif, CAP Métiers du pressing, Bac Pro Pressing – Blanchisserie, Bac Pro Métiers de la comptabilité, FCIL Entretien et restauration de costumes de théâtre. Visite de l'établissement, animations et préinscriptions.

○ Vendredi 30 mars, de 9h à 16h
○ Samedi 31 mars, de 9h à 12h
○ 17, rue d'Arcueil, à Gentilly
○ Contact : 01 49 86 99 29



Scolarité

Non aux fermetures de classes !

L'Inspection académique du Val-de-Marne a annoncé des fermetures de classes à Gentilly. Parents d'élèves, directions d'écoles et élus font entendre leur voix pour protester contre ces mesures injustes.

L'Inspection académique du Val-de-Marne a dévoilé ses propositions de carte scolaire pour la rentrée 2012-2013, précisant les ouvertures et fermetures de classes sous réserve de leur approbation définitive. À Gentilly, ces mesures concernent : l'école maternelle Pierre-Curie (fermeture d'une classe), l'école élémentaire Gustave-Courbet (fermeture conditionnelle d'une classe) et l'école élémentaire Henri-Barbusse (ouverture conditionnelle d'une classe). Une classe maternelle à l'école Jean-Lurçat a toutefois été sauvée grâce à la mobilisation des parents d'élèves, directions d'écoles et élus qui sont montés au créneau en interpellant directement l'Inspection académique.

La forte mobilisation des parents d'élèves

Et la mobilisation continue. Une pétition, qui a déjà recueilli plusieurs centaines de signatures, va être remise à l'Inspection et au ministère de l'Éducation. « *Ces mesures sont incompréhensibles. Si la fermeture d'une classe de CP à l'école Courbet est effective, il y aura une surcharge des effectifs avec 25 élèves par classe ! C'est d'autant plus inquiétant que nous sommes dans une Zone d'éducation prioritaire (Zep) avec des enfants issus de familles isolées ou non francophones. L'académie justifie ces mesures par des modes de calculs illogiques alors que c'est uniquement la conséquence de choix budgétaires* », se désole Shaya Roane Ortiz, présidente de la FCPE Marie-et-Pierre-Curie/Gustave-Courbet. La suppression de la classe maternelle à l'école Pierre-Curie suscite aussi de vives inquiétudes pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans, l'un des principes fondateurs d'une Zep, « *des enfants que l'Inspection académique refuse d'inscrire dans nos écoles maternelles même quand les effectifs ne sont pas complets* », déplore la maire, Patricia Tordjman.

Des inégalités scolaires aggravées

« *Dans le contexte de crise qui appelle des réponses de qualité, ces mesures annoncées sont une remise en cause inacceptable du projet Zep et, plus largement, de notre projet éducatif local. Eu égard au contexte sociologique de la ville, parmi les plus en difficulté du département, la situation de nos écoles légitime au contraire davantage de moyens pour assurer la réussite scolaire de nos enfants et œuvrer en faveur d'une politique éducative ambitieuse, vectrice d'une véritable égalité des chances* », a martelé Madame la Maire dans un communiqué du 2 février adressé à l'Inspecteur d'académie. Une contestation partagée par Laurence Cohen, sénatrice du Val-de-Marne, qui lui demande, dans un courrier du 7 février, de « *bien vouloir intervenir pour revenir sur ces décisions, véritable saignée pour notre service public d'Éducation (...)* ». Le bras de fer est lancé. ■

Environnement

Relais info-énergie

Pour lutter contre la précarité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables, la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre organise, en partenariat avec l'Ademe, des relais info-énergie. Ces permanences sont assurées deux fois par mois par un conseiller Info-Énergie qui apportent des conseils gratuits et personnalisés. Des brochures et des guides sont également mis à disposition du public.

○ 1er et 3e mardis de chaque mois, de 14 h à 17 h
○ Services urbains, 19, rue du Val-de-Marne
○ Contact : 01 47 40 58 26 servicesurbains@ville-gentilly.fr

Calendrier annuel des encombrants

La collecte des encombrants, gérée par la Communauté d'agglomération de Val-de-Bièvre, se fait en fonction d'une sectorisation précise. Pour connaître les dates de ramassage des encombrants, le nouveau calendrier annuel est disponible dans les lieux publics et sur le site de la Ville : www.ville-gentilly.fr (selon la couleur du secteur). Il est rappelé que les objets encombrants doivent être déposés la veille du jour de collecte, à partir de 19 h, en veillant à ne pas gêner la circulation des passants.

○ Renseignements : 01 41 24 22 80

Défi propreté !

Les Gentilléens sont invités en mairie à une réunion d'information sur le lancement du Plan de propreté communal. L'occasion de comprendre les enjeux liés à la propreté et de co-élaborer aux côtés de la municipalité un ensemble d'actions locales.

○ Mercredi 21 mars, à 20 h 30 en mairie.

Horaires des parcs et jardins

Les heures d'ouverture et de fermeture des parcs et jardins changent avec l'arrivée des beaux jours. Sont ouverts de 10 h 30 à 18 h 30 en mars / de 10 h 30 à 19 h 30 d'avril à septembre : parc Picasso (64, avenue Raspail), square Kleynhoff (9, rue Henri-Kleynhoff), square Ambroise-Croizat (avenue Jean-Jaurès), square 11, rue de la Paix et square Gandilhon (rue Gandilhon). Le parc du Coteau est ouvert en mars de 8 h à 19 h, en avril de 8 h à 20 h et de mai à août de 8 h à 21 h.

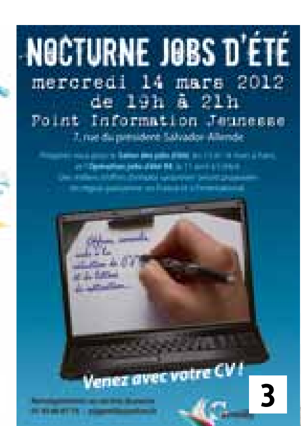
Gentillyscope

Culture | Vivre sa retraite | Sport | Jeunesse/Enfance | Vie citoyenne | Antennes de quartier | Santé | Animations commerciales


1



2



3


4

LÉGENDES PHOTOS

1 Expo Juliette Jouannais
2 Spectacle musical : Ding Dang
3 Nocturne Jobs d'été
4 Conférence Bolivie
5 Séjours Printemps enfance
6 Vide-greniers du Chap'
7 Marché bio et commerce équitable
8 Vacances sportives
9 Expo Zig-Zag

Mairie : 01 47 40 58 58
Service culturel : 01 41 24 27 10
Antennes de quartier : 01 47 40 58 23
Service enfance : 01 47 40 58 09
Service jeunesse : 01 49 86 07 76
Service des sports : 01 47 40 58 21
Service retraités : 01 47 40 58 67 / 06 15 12 31 22
Médiathèque : 01 41 24 21 48
Conservatoire : 01 55 01 04 87
Maison Robert-Doisneau : 01 55 01 04 86

| Commémoration |

50e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Il y a 50 ans, le 19 mars 1962, le cessez-le-feu en Algérie a été promulgué à la suite de la signature des accords d'Évian. Il mettait fin à de longues années de combats en Algérie, Maroc et Tunisie, et à plus d'un siècle de présence française en Algérie. À l'occasion de ce cinquantième anniversaire, une cérémonie réunira la municipalité, les habitants et les associations d'anciens combattants.

✣ *Lundi 19 mars, à 12h place Henri-Barbusse*

MaRS

▶ **lundi 5 mars à 19 h**
Inscriptions
Sortie parc des félins
✣ *Salles municipales de quartiers*

▶ **mercredi 7 mars à 13 h**
Visite commentée
Expo Juliette Jouannais
✣ *Service culturel*

▶ **jeudi 8 mars à 17 h 45**
Point information
Modes d'accueil à Gentilly
✣ *Salle familiale Baquet*

▶ **à 18 h 30**
Théâtre
Entretien d'embûches
✣ *Salle des fêtes, mairie*

▶ **vendredi 9 mars à 18 h 30**
Débat
L'eau ici et là-bas
✣ *Salle du jardin de la Paix, 57, rue C.-Frérot*

▶ **samedi 10 mars à 14 h 30**
Atelier
Fabrique d'Archipel avec la présence d'Eden Morfaux
✣ *Le Générateur*

▶ **à 17 h**
Spectacle musical
Ding Dang
Cie La Martingale
Dès 8 ans
✣ *Auditorium*

▶ **mardi 13 mars à 10 h**
Expo
Les masques de Jade « *Mayas* »
✣ *Pinacothèque*
✣ *Paris VIIIe*

▶ **mercredi 14 mars de 19 h à 21 h**
Nocturne jobs d'été
✣ *PIJ, 7, rue du Président Salvador-Allende*

▶ **jeudi 15 mars à 11 h**
Repas dansant
Bodega Feria
✣ *Champigny (94)*

▶ **samedi 17 mars de 10 h à 18 h**
Sortie familiale
Parc des félins
✣ *Nesles (77)*

▶ **à 17 h**
Spectacle
Lettre à sa fille de Martha Canary dite Calamity Jane
À partir de 12 ans
✣ *La médiathèque*

▶ **Les 16, 23 et 30 mars à 20 h 30**
Educ' Pop.
Cinéma et utopie
✣ *Salle auditorium, conservatoire*

▶ **lundi 19 mars à 12 h**
Commémoration du 19 mars 1962
50e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie
✣ *Place H.-Barbusse*

▶ **mardi 20 mars à 7 h**
Sortie
Bienvenue à Doullens
✣ *Picardie*



| Exposition |

À la croisée de la peinture et de la sculpture

Le travail de l'artiste plasticienne Juliette Jouannais est à la croisée de la peinture et de la sculpture. Qu'elles soient reliefs de papier gouache puis découpé, céramiques, ou formes en acier émaillé ou en PVC peint, ses œuvres jouent d'entrelacements de plans, de lignes et de vides. Les couleurs jaillissent de formes complexes et luxuriantes dont les références sont végétales et organiques. Accrochées au mur, elles semblent comme en suspens et doublées d'ombres mystérieusement colorées.
Entrée libre, au service culturel
✣ *Exposition jusqu'au samedi 14 avril (visites commentées les mercredis 7 et 21 mars, à 13h)*
✣ *Rencontre avec l'artiste : samedi 24 mars, à 11h*
✣ *Site : http://juliette.jouannais.fr*

▶ **à 19 h 30**
Conférence d'histoire de l'art
Continuité et rupture avec le paysage
✣ *La médiathèque*

▶ **mercredi 21 mars à 13 h**
Visite commentée
Expo Juliette Jouannais
✣ *Service culturel*

▶ **à 20 h 30**
Réunion publique
Lancement du plan propreté
✣ *Mairie*

▶ **jeudi 22 mars à 14 h 15**
Animations
Wii « *Just dance* »
✣ *Foyer Bièvre*

▶ **à 20 h 30**
Réunion des Conseils de quartier
Budget 2012
✣ *Salle des fêtes, mairie*

▶ **samedi 24 mars de 8 h 30 à 12 h**
Inscriptions enfance
Séjours printemps 2012
✣ *Salle du Conseil, mairie*

▶ **à 11 h**
Rencontre d'artiste
Juliette Jouannais
✣ *Service culturel*

▶ **à 16 h**
Petite forme théâtrale participative
En aparté
Cie le Bel après minuit
dès 7 ans
✣ *La médiathèque*

▶ **mardi 27 mars à 13 h 30**
Expo
Sorcières, mythes et réalités
✣ *Musée de La Poste*
✣ *Paris XVe*

▶ **de 17 h à 19 h**
Séance de vaccinations gratuites
✣ *CMS*

▶ **jeudi 29 mars à 21 h**
Conseil municipal
✣ *Salle du Conseil, mairie*

▶ **vendredi 30 mars à 13 h 45**
Sortie
Initiation à la marche nordique
✣ *Parc Montsouris*
✣ *Paris XIVe*

▶ **à 18 h 30**
Spectacle
L'homme qui plantait des arbres de J. Giono, Cie du voyageur immobile
dès 10 ans
✣ *La médiathèque*

▶ **samedi 31 mars à 11 h**
Les rendez-vous du doc
Proti Yli de Christos Karapelis
✣ *La médiathèque*

| Débat |

L'eau, ici et là-bas

À l'occasion du Forum mondial de l'eau (du 12 au 17 mars) et du Forum alternatif mondial de l'eau (du 14 au 17 mars) à Marseille, la Ville organise un débat thématique sur l'eau. Quelle est la place de l'eau dans notre quotidien ? Quel type de gestion choisir pour notre eau ? Quels sont aujourd'hui les enjeux, ici et là-bas ? Au cours de la soirée, se succéderont discussions et échanges sur ce bien commun de l'humanité, en présence d'intervenants spécialistes de l'eau et des élus de Gentilly.
✣ *Vendredi 9 mars à 18 h 30*
✣ *Jardin de la Paix, 57, rue Charles-Frérot.*



Chez nos voisins

Cachan

Le 13 mars à 20h30

Danse

Ligne de cordes

✣ *Théâtre de Cachan, 21, avenue Louis-Georgeon*

✣ *Renseignements 01 45 47 72 41*

Fresnes

Le 17 mars à 20h30

Concert

Club Zik et live

✣ *Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), 2, avenue du Parc des Sports*

✣ *Renseignements au 01 46 68 71 62*

Villejuif

Le 20 mars à 20h30

Théâtre

Platonov mais

✣ *Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin*

✣ *Renseignements au 01 49 58 17 00*

L'Haÿ-les-Roses

Le 23 mars à 20h30

Humour

Les Lascars Gays

✣ *Espace culturel Dispan de Floran, 11, rue des Jardins*

✣ *Renseignements au 01 46 15 78 78*

Le Kremlin-Bicêtre

Le 6 avril à 20h30

Musique

Cinq de cœur

✣ *Espace culturel André-Malraux, 2, place Victor-Hugo*

✣ *Renseignements et réservations au 01 49 60 69 42*

Arcueil

Le 13 avril à 10h

Danse

Le pinceau voyageur

Dès 5 ans

✣ *Espace Jean-Vilar, 1, rue Paul-Signac*

✣ *Renseignements au 01 46 15 08 11*

▶ à 20 h

Concert
Mariana Ramos
Première partie assurée par l'association Kolibry

✣ *Salle des fêtes, mairie*



▶ dimanche 1er avril de 8 h à 18 h

Vide-greniers du Chap'

✣ *Place M.-Cachin*

▶ Du 3 au 14 avril

Les Gentilléens fêtent les 100 ans de M. Doisneau

✣ *La médiathèque*

▶ mardi 3 avril à 6 h 45

Sortie
Rando à Crouy-sur-Ourcq

✣ *Seine-et-Marne (77)*

▶ mercredi 4 avril à 19 h

Le printemps des conservatoires

✣ *Salle des fêtes, mairie*

▶ jeudi 5 avril à 14 h

Atelier
Flore et Sens art floral

✣ *Foyer Bièvre*

▶ à 15 h

Animation
Karaoké

✣ *Foyer Bièvre*

▶ Le 5 et 6 avril de 12 h à 19 h (le 5), 20 h (le 6)

Marché bio et commerce équitable

✣ *Place de la Victoire du 8-Mai-1945*

▶ vendredi 6 avril de 18 h 30 à 20 h 30

Forum enfance et jeunesse
Séjours été 2012

✣ *CMAC, 2 rue J. -Ferry*

▶ mardi 10 avril à 7 h 30

Sortie
Festival du cerf-volant

✣ *Berck-sur-Mer (62)*

▶ de 17 h à 19 h

Séance de vaccinations gratuites

✣ *CMS*

▶ jeudi 12 avril à 17 h 45

Point information
Modes d'accueil à Gentilly

✣ *Salle familiale Baquet*

▶ à 18h

Conférence
« Des secondes d'éternité »

✣ *La médiathèque*

▶ Le 14 et 15 avril

Week-end culturel

✣ *Beaugency (45)*

▶ Du 16 au 27 avril de 14 h à 17 h

Vacances sportives

✣ *Complexe sportif M.-Baquet*

▶ mercredi 18 avril à 14 h 30

Conférence
La Bolivie

✣ *Foyer Bièvre*

▶ dimanche 22 avril

Élections présidentielles
1er tour

▶ Du 23 avril au 19 mai

Expo collective
Zig-Zag

✣ *Service culturel*

▶ jeudi 26 avril à 14 h 15

Animation
Loto du Chap'

✣ *Salle familiale Chaperon Vert*

▶ dimanche 29 avril 11 h 30

Commémoration
Journée du souvenir des déportés

✣ *Cimetière, 11 h 30 place H.-Barbusse*

| 24e édition Zig-Zag |

Une exposition collective pour préparer son parcours

En amont du week-end Zig-Zag, portes ouvertes des ateliers d'artistes, le service culturel organise une exposition illustrant la diversité de la création artistique à Gentilly. Chaque artiste participant présentera une de ses œuvres, dans les domaines du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la gravure ou encore de la vidéo. Un événement à ne pas manquer pour préparer au mieux son parcours.

✣ *Exposition collective, du 23 avril au 19 mai au service culturel*

✣ *Zig-Zag, portes ouvertes des ateliers d'artistes, du 4 au 6 mai (programme prochainement mis en ligne sur le site Internet de la ville ou sur www.zigzag-gentilly.com)*

Guide pratique

Nos de téléphone utiles

Standard de la mairie : 01 47 40 58 58
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Commissariat du Kremlin-Bicêtre 01 45 15 69 00
SAMU : 01 45 17 95 00 ou le 15
Médecins d'urgence : 15
Croix-Rouge : 01 44 43 11 00
Urgence dentaire (dimanches et jours fériés) : 01 48 52 31 17
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Ambulances 24h/24 : 01 47 40 19 33
CHU du Kremlin-Bicêtre : 01 45 21 21 21
Circonscription d'Action sanitaire et sociale : 01 41 24 13 50
Caisse d'allocations familiales :
- 0 810 25 94 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- Permanence au Kremlin-Bicêtre (40, rue Charles-Gide) Jeudi de 9h-12h et 14h-16h

Caisse primaire d'assurance maladie : Composer le 36-46 depuis un poste fixe. (prix d'un appel local)
Conseil général : 01 43 99 70 00
Crèche municipale familiale : 01 46 63 79 03
Service violence conjugale : 39 19
Sos enfants maltraités : 119
Drogue alcool tabac : 0 800 23 13 13
Planning familial : Hôpital du Kremlin-Bicêtre 01 45 21 27 28
Cimetière de Gentilly : 01 47 40 58 28
Trésorerie du Nord-Val-de-Bièvre : 16, place Jean-Jaurès Le Kremlin-Bicêtre 01 45 59 26 30
Fourrière animale : 01 69 92 08 53

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le mardi fermeture à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h

CCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Mardi fermeture à 19h. Samedi de 8h30 à 12h.
Tél. : 01 47 40 58 06

CCAS, Service retraités

Passage Albert-Thomas
8h30 - 12h et 13h30-18h, tous les jours. Pas de permanence le mardi soir, ni le samedi matin

Centre municipal de santé

6, rue du Docteur-Ténine
Tél. : 01 47 40 58 59
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h
Le laboratoire est ouvert à 8h

Service culturel

58-60, avenue Raspail
Le lundi de 14h à 18h, le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, le mercredi de 9h30 à 18h, les jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 13h
Tél. : 01 41 24 27 10

Service enfance

Du lundi au vendredi de 8h30 à12h et de 13h30 à 18h. Mardi fermeture à 19h. Samedi de 8h30 à12h.
Tél. : 01 47 40 58 09
Mail : enfance@ville-gentilly.fr

Service municipal de la jeunesse

Tél. : 01 49 86 07 76
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h - Mardi à 19h

Point J

Rue Jean-Jaurès - 01 49 69 92 77
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30. Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Pij

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Mercredi 9h -12h et 14h - 18h

Antennes de quartier

Relations publiques

62, rue Charles-Frérot
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Sports

62, rue Charles-Frérot
Du lundi au vendredi, 9h - 12h et 14h - 18h (nocturne le mardi 19h)

Maison Robert-Doisneau

Mercredi et vendredi 12h/19h
Samedi de 10h/12h et dimanche 14h/19h
Atelier, groupe et visite scolaire sur rendez-vous
Tél. : 01 55 01 04 86

La médiathèque

Lundi : fermeture toute la journée
Mardi : de 13h à 19h
Mercredi : de 10h à 18h
Jeudi : groupe uniquement
Vendredi : de 13h à 18h
Samedi : de 10h à 17h
Tél. : 01 41 24 21 48

Bibliothèque du Chaperon Vert

Mercredi de 9h30 à 13h
Jeudi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 13h
Tél. : 01 49 12 19 01

Relais assistantes maternelles

2 bis, avenue de la République
Tél. 01 45 36 62 17

Cyberespace

15, rue du Président-Wilson
Tél. : 01 45 36 66 82
Le mardi de 14h à 18h sur rendez-vous
Accès libre : mercredi et jeudi de 13h à 19h, vendredi de 10h à 12h et de 13h à 19h, et samedi de 14h à 18h
Formation : jeudi et samedi 10h - 12h

Permanences en mairie

Caisse d'allocations familiales
Passage Albert-Thomas (service retraités) Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires)

Conseiller juridique
Sur rendez-vous les 1er, 3e et 4e vendredis de chaque mois à partir de 17h. Tél. : 01 47 40 58 58
Droit des étrangers
Sur rendez-vous le 2e mardi du mois. Tél. : 01 47 40 58 58
Architecte conseil du CAUE
Le mardi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 26
Conciliateur de justice
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 26
Écrivain public (Service retraités)
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 67 le lundi de 14h à 18h le vendredi de 8h30 à 12h30

Conseiller info-énergie

Le 1er mardi du mois, sur rendez-vous.
Tél. : 01 41 24 32 00

Objets encombrants des particuliers

L'enlèvement des objets encombrants des particuliers se fait par secteur :
- Les 1er et 3e mercredis du mois pour les cités OPIHLM, Éfidis et Opac
- Le 4e mercredi du mois pour le quartier du Plateau
- Le 2e mercredi du mois pour le reste de la ville

Collecte des déchets ménagers spéciaux

Le camion “Planète” de ramassage des déchets spéciaux (piles, batteries, aérosols, huiles de vidange, etc.) sera présent sur les marchés de la ville, de 9h à 11h15.
- 2e samedi du mois : Marché Frileuse
- 4e mercredi du mois : Marché du Chaperon Vert

Renseignements : 01 47 40 58 61

Codal Pact

Aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat : 01 45 17 93 43

Permanence du médiateur de la République

37, rue Guichard à Cachan.
Tél. : 01 41 98 36 40



Pharmacies de garde

Dimanche 4 mars
Neil
162, rue Gabriel-Péri
Gentilly

Dimanche 11 mars
Le Fort de Bicêtre
25, avenue Charles-Gide
Le Kremlin-Bicêtre

Dimanche 18 mars
Pasteur
61, avenue Pasteur - Gentilly

Dimanche 25 mars
Attuil
14, rue du Général-Leclerc
Le Kremlin-Bicêtre

Dimanche 1er avril
Fabre Pochon
127, avenue P.-Vaillant-Couturier
Gentilly

Dimanche 8 avril
Pharmacie de la Mairie
36, rue de la Convention
Le Kremlin-Bicêtre

Lundi 9 avril
Pharmacie de la Mairie
36, rue de la Convention
Le Kremlin-Bicêtre

Dimanche 15 avril
Hoa
11, avenue de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

Dimanche 22 avril
Courtois Senneville
3, rue du Docteur-Ténine - Gentilly

Dimanche 29 avril
Issoufaly
16 ter, bd Chastenet-de-Géry
Le Kremlin-Bicêtre

Mardi 1er mai
Cadi Soussi
28, rue Charles-Frérot
Gentilly

1912 1972 1981 1994 2012

Hommage à Robert Doisneau
Ce 14 avril, il aurait eu cent ans…

Du 3 au 14 avril, aura lieu l'événement « *Les Gentilléens fêtent le centenaire de Monsieur Doisneau* ». Une belle occasion pour revenir sur le parcours de ce maître de la photographie né à Gentilly.

Né le 14 avril 1912, à son domicile au 37 de l'avenue Raspail, Robert Doisneau est devenu sans trop y croire, gardien de nos panthéons d'images. Toutes les générations le reconnaissent ; il hante l'esprit collectif. Fortement médiatisé, surtout les vingt dernières années de sa vie, il finira par en agacer certains. Pour apprécier son travail de photographe, il suffit paradoxalement de lire ses propos. Les lettres qu'il écrivait à son ami Maurice Baquet, ou encore les textes extraits de films, d'entretiens, témoignent d'un homme sensible, d'une grande pudeur. Enveloppé de souvenirs multiples, presque « *blindé* » de toutes parts, quand il se confiait, **il photographiait pour nous**, d'où son merveilleux talent de conteur.

« *Moi j'étais tout petit, mais j'étais méchant comme une gale. Je suis devenu de plus en plus gentil en vieillissant, dira-t-il à propos de son enfance à François Porcille qui le filmera deux fois, en 1972 et 1981. Sur l'école il dira : « C'est dommage que je n'ai pas fait de photo à l'école…* » et sur l'adolescence : « *J'avais un compte à régler avec ma jeunesse. Je ne veux pas analyser ça comme si j'étais malade, mais je crois qu'en fait, des êtres tendres dans un décor repoussoir c'est encore plus tendre.* » Et encore, sur sa conscience d'homme, à propos de son talent de faussaire en temps de guerre : « *Comme graveur je savais faire des choses, comme ils étaient tous juifs dans la maison, c'était facile de leur donner un petit coup de main, pour les aider à se débiner.* »

Il sera d'abord photographe chez Renault le constructeur automobile, puis l'agence Rapho l'emploiera jusqu'à la fin de sa vie. Son premier livre, celui qui le rend « *visible* », est écrit par Blaise Cendrars, un homme qui a laissé un bras à la guerre 14. Quand il souhaite parler à Robert qu'il a choisi pour illustrer son livre, Cendrars lui demande de le rejoindre : « *Je l'ai retrouvé à Aix-en-Provence, et ce qui était marrant c'était de parler de Gentilly à Aix-en-Provence, d'habitude les gens de Gentilly parlent plutôt de la Provence pour évoquer un moment de bonheur.* » Leur livre « ***La banlieue de Paris*** » aura un tel succès qu'il sera réédité trois fois. Il aura deux enfants, qu'il fait poser sur la photo qui lui sert chaque année de carte de vœux comme celle du 1er janvier 1980 où l'on voit les enfants, quatre bouteilles, des verres posés, sur un guéridon, et cette phrase : « ***entrer en quatre-vins*** ». À la fois puéril et tendre, Robert Doisneau est un homme à livre ouvert.



Mars 1994, avenue de la République, Robert Doisneau en compagnie de Gilbert Khémaïs (alors directeur des services culturels, chef de projet de la Maison de la photographie) conversent…

Les pages se tournent, et deux ans avant d'ouvrir la Maison de la photographie de Gentilly, il meurt à 82 ans à Paris à l'hôpital Broussais, des suites d'un pontage cardiaque. Dernière pirouette, il choisira pour nous quitter la date du 1er avril 1994. C'est à Raizeux, dans un village de 700 âmes, qu'il repose auprès de Pierrette sa femme, qu'il avait rencontrée cinquante ans auparavant. Ce 14 avril 2012, il aurait eu 100 ans. ■

Gilbert Khémaïs

Les Gentilléens fêtent les 100 ans de Monsieur Doisneau

- Du 3 au 14 avril : exposition de la SHG , conférence , films, concours du groupe « Comme un Doisneau ».
- Jeudi 12 avril, à 18 h : conférence « *Des secondes d'éternité* » par Gilbert Khémaïs

Renseignements : www.ville-gentilly.fr



Gentilly, un terrain d'éducation

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, la journée d'un enfant est rythmée par d'autres « *temps* » qui constituent des enjeux forts. Avant et après la classe, le mercredi ou pendant les vacances scolaires... ces moments de la journée permettent aux Gentilléens de 0 à 17 ans, d'accéder à la culture, au sport, aux loisirs, aux savoirs et aux vacances. L'ensemble de ce « *paysage éducatif* » s'appuie sur un Projet d'Orientations et d'Objectifs éducatifs (POOE), créé en 2002 par la municipalité. Sa finalité : promouvoir la réussite éducative et œuvrer ensemble à former des enfants et des adolescents citoyens épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société. Le POOE permet de travailler, main dans la main, sur un projet commun avec les partenaires que sont les parents, les institutions, les directeurs d'établissements, les enseignants, les animateurs, les acteurs de la petite enfance et les associations... Aujourd'hui, il s'engage dans une nouvelle dynamique pour associer, encore davantage, les acteurs de terrain.

Les temps éducatifs



L'accueil des tout-petits

Pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale, différents modes d'accueil sont proposés pour les enfants âgés de 2 mois à 3 ans.

Trois crèches collectives accueillent les tout-petits, de 10 semaines à 3 ans. Plus qu'un mode de garde, ce sont des lieux d'éveil et de socialisation encadrés par des professionnels. Les familles peuvent participer aux « *Points information modes d'accueil* » qui se déroulent chaque mois à la salle Maurice-Baquet.

Les enfants peuvent également fréquenter la **crèche familiale** avec leur assistante maternelle pour profiter de temps d'éveil collectifs.

Les assistantes maternelles indépendantes qui accueillent à leur domicile des enfants peuvent échanger entre elles ou avec les parents au **Relais assistantes maternelles (Ram)**.

Gentilly étant située en Zone d'éducation prioritaire (Zep), **les enfants de moins de 3 ans peuvent être scolarisés** à l'école maternelle. La possibilité d'effectuer 4 années de maternelle favorise ainsi les premiers apprentissages et offre aux enfants des chances de réussite.

Les partenaires institutionnels

Pour proposer tous ces temps éducatifs, la Ville s'entoure de nombreux partenaires institutionnels selon leur champ de compétences. Citons parmi eux l'État (l'Éducation nationale, la CAF, la Politique de la Ville, la Direction départementale interministérielle de la cohésion sociale), le Conseil général, le Sidoresto, le Réseau Prévention Action Éducative (Mission locale, Aide sociale à l'Enfance, Espoir, Accueil-Écoute-Rencontre-Adolescence), WL, l'association Loisirs et Formation (ALEF) et l'ensemble du mouvement associatif local.



© WL

La Ville est propriétaire de 3 centres de vacances, à Excideuil (24), Châtel (74) et Bourron-Marlotte (77)

Le temps périscolaire

Les enfants scolarisés peuvent participer à des activités pendant la journée, avant et après l'école. C'est ce que l'on appelle le temps « périscolaire ».

L'accueil, avant et après l'école

En maternelle, les enfants peuvent être accueillis matin et soir par les équipes d'animation des centres de loisirs maternels. Le matin, la transition entre le cadre familial et le temps scolaire est assurée en douceur avec des jeux. Le soir, les enfants sont plus réceptifs et peuvent participer à un panel d'activités plus large.

En élémentaire, l'accueil se fait uniquement le matin. Le soir, des ateliers d'accompagnement à la scolarité encadrés par des animateurs ont lieu dans les clubs de quartier ou au pôle animation de l'école Henri-Barbusse.

Le temps de restauration

Le Syndicat intercommunal Sidoresto a en charge la restauration scolaire, fréquentée par 88 % des enfants en maternelle et en élémentaire. Moment important dans le rythme de vie de l'enfant, le temps du midi est l'occasion de se sociabiliser, d'apprendre le goût et le sens du partage… Il est encadré par une équipe multidisciplinaire : animateurs, Atsem (en maternelle), agents de service.

Les activités extrascolaires

La Ville offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de participer à des activités pendant leur temps libre et de profiter des vacances pour découvrir de nouveaux horizons.

Des loisirs de proximité

Le mercredi et pendant les vacances, les enfants peuvent fréquenter un centre de loisirs adapté à leur tranche d'âge : centres de loisirs maternel pour les 2-6 ans, primaire pour les 6-11 ans et ados pour les 12-17 ans. Chaque structure définit un projet pédagogique porté par une équipe d'animation. Le mercredi matin, les enfants inscrits dans un centre de loisirs (maternel ou primaire) peuvent découvrir les disciplines sportives proposées par le Centre municipal d'initiations sportives (Cmis). Les 8-14 ans peuvent profiter de « vacances sportives » encadrées par des éducateurs, au complexe Maurice-Baquet.

Des séjours vacances

Des séjours sont proposés pour les 4-11 ans et les 12-17 ans dans des centres de vacances ou à l'étranger pour les adolescents. Les offres de séjour sont variées grâce au partenariat avec l'association intercommunale WL (Vacances Voyages Loisirs) et la mise en commun du patrimoine des villes adhérentes. Sélectionnés pour leur contenu pédagogique, les séjours s'adressent à une tranche d'âge ou sont adaptés pour accueillir les fratries.

Les classes de découverte

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville propose aux élèves de CM2 **des classes transplantées** durant l'année scolaire, selon des objectifs pédagogiques définis par l'enseignant. Les enfants apprennent dans un cadre différent de celui de l'école, à la mer ou à la montagne. Cette année, la Ville a proposé trois classes de découverte à Châtel (Haute-Savoie) et à La Croix-Valmer (Var).

Les **classes « *lecture-écriture* »** offrent la possibilité aux élèves du cours préparatoire de partir une semaine pour approfondir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Cette année, le centre de vacances WL de La Trinité-sur-Mer (Morbihan) accueille quatre classes « *lecture-écriture* ».

Une construction collective

La ville est un formidable terrain d'éducation pour la jeunesse. Pour autant, les activités ne se juxtaposent pas les unes aux autres, mais s'articulent autour du respect du rythme de l'enfant. La question éducative prend alors tout son sens grâce à un travail collaboratif entre plusieurs acteurs, réunis au sein du Projet d'orientations et d'objectifs éducatifs (POOE). Ensemble, il s'agit de créer davantage de cohérence entre les temps éducatifs, mais également entre les acteurs de la communauté éducative : la municipalité, les familles, les directeurs d'écoles et enseignants, l'Inspection académique, les associations...

« Les centres de loisirs sont plus qu'une simple garderie »

Cécile Bombled, maman de deux filles âgées de 6 et 10 ans

« Membre de la Caisse des écoles depuis un an, je m'intéresse de près aux activités qui rythment la journée des enfants. En novembre dernier, j'ai d'ailleurs participé à un temps de formation animé par la Ville sur le droit aux vacances à l'échelle locale (avec l'intervention de l'Observatoire des vacances, des loisirs et des jeunes OVLEJ, ndlr).

Pour les parents qui sont en activité comme moi, il n'est pas toujours simple de trouver des modes de garde pendant les congés scolaires. À Gentilly, nous avons la chance d'avoir des centres de loisirs qui - loin d'être une simple garderie - offrent une vraie dimension éducative. Mes enfants sont souvent enchantées des activités auxquelles elles participent, et très fières lorsqu'elles me font découvrir des lieux culturels ! C'est très intéressant de tisser des passerelles entre les équipements de la ville. C'est d'ailleurs grâce à mes enfants que j'ai connu la bibliothèque du Chaperon Vert !

Le seul bémol que je ferai, concerne l'organisation de la cantine scolaire. Au lieu de manger tranquillement et se détendre, les enfants doivent se dépêcher pour finir leurs repas. Au quotidien, c'est une vraie source de stress pour eux. »

« Le partage est une notion essentielle »

Sarah Kerbiche, animatrice en centre de loisirs primaire

« Être animateur dans un centre de loisirs, c'est avant tout assurer la sécurité physique, morale et affective d'un enfant sur son temps libre. Nous devons proposer des activités en groupe qui soient en cohérence avec le projet pédagogique de la structure. Notre rôle est aussi de tenir compte de l'individualité de chaque enfant, de l'accompagner dans ses apprentissages. La notion de partage est à mes yeux très importante. On partage des activités, des règles de vie collective, des expériences... Tout cela aide l'enfant à devenir un futur citoyen.

Chaque anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est l'occasion pour la Ville de sensibiliser les enfants et leurs familles aux droits de l'enfant. À l'occasion de son 21e anniversaire, en 2010, j'ai travaillé sur le projet « À nous les Droits de l'enfant, à nous Gentilly ! » afin d'informer les enfants sur leurs droits à l'échelle locale. Les retombées ont été positives pour toutes les personnes concernées : les enfants, les familles et les équipes éducatives. »

« Stimuler le goût de la lecture chez les enfants »

Bernard Delaplace, président de l'Association « *Lire et faire lire* »



« Lire et faire lire poursuit deux objectifs : stimuler le goût de la lecture chez les enfants et favoriser la rencontre entre les générations puisque tous les bénévoles sont retraités. Pendant l'année, nous proposons des séances de lecture par petits groupes à la crèche familiale, dans les écoles, centres de loisirs ou au collège Rosa-Parks. Nos missions répondent aux projets pédagogiques définis dans les établissements, en accord avec l'Inspection académique. Bien sûr, nos actions se font également en partenariat avec la Ville, en particulier avec le service culturel et La Médiathèque.

Malheureusement, nos conditions de travail ont été quelque peu dégradées par les réformes de l'Éducation nationale. Je prends pour exemple la semaine de 4 jours dans le primaire. Cette réforme a resserré le temps scolaire, y compris le temps consacré à l'apprentissage de la lecture. Les livres jouent pourtant un rôle essentiel dans la réussite scolaire de l'enfant, dans sa capacité d'attention et de concentration. Ceci étant, le plus important est qu'il prenne du plaisir à lire. C'est le fil conducteur de nos actions : plaisir de se rencontrer, plaisir de lire et d'échanger. »



Plus de 150 personnes ont participé à la conférence sur « *Les rythmes de l'enfant et l'aménagement du temps scolaire* », animée le 6 décembre en mairie par Hubert Montagner (Docteur ès-sciences, professeur et ancien directeur de recherche à l'Inserm).

Patrick Daudet

« Favoriser l'épanouissement et le bien-être de tous les enfants »



Patrick Daudet, maire-adjoint en charge du projet éducatif local, souhaite renforcer la cohérence et la complémentarité de tous les acteurs qui interviennent auprès des enfants de la ville.

Quelle place accorde la municipalité aux petits Gentilléens ?

Au-delà des compétences obligatoires liées au seul temps scolaire, nous avons toujours eu à cœur de favoriser l'épanouissement et le bien-être de tous les enfants. Du tout-petit au jeune adulte, ils sont considérés comme des sujets à part entière, des citoyens de demain. Au cœur de notre projet politique, il y a la volonté de ne laisser personne au bord du chemin et de donner à tous les mêmes chances de réussite. Les tarifs sont adaptés aux ressources des familles et basés sur le quotient familial afin de garantir une plus grande équité. Investir dans notre jeunesse, c'est investir pour notre avenir : 44 % du budget de la Ville leur est consacré. Le champ de ce que l'on appelle « l'éducatif » est donc large et fait écho à la promotion du droit aux savoirs, aux loisirs et aux vacances. Cette démarche éducative s'appuie sur des sensibilités fortes liées à l'ouverture au monde, à l'apprentissage du vivre ensemble et à la solidarité. Ce socle de valeurs communes est partagé par toutes les équipes éducatives qui travaillent dans les crèches, les centres de loisirs ou de vacances, les clubs de quartier ou encore le centre municipal d'initiations sportives...

L'éducation figure en tête des priorités. À quels besoins et enjeux répondent ces choix politiques ?

Notre société vit des bouleversements profonds qui génèrent de nouvelles réalités sociales pour les parents. L'évolution des structures familiales, l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail où la flexibilité des horaires de travail font apparaître des besoins en termes de garde et de prise en charge des enfants qui dépassent le cadre scolaire. Ce constat soulève nombre de questions : comment accompagner les parents dans la réussite de leurs enfants ? De quelle manière articuler les temps de vie qui sont complémentaires à ceux de l'école et de la famille ? Face à ces multiples enjeux, il est nécessaire de s'appuyer sur un cadre de travail collectif avec tous les acteurs éducatifs. Les familles, en tant que premiers éducateurs de l'enfant mais aussi nos partenaires institutionnels et les associations sportives, éducatives et culturelles. C'est ainsi qu'en 2002, le Projet d'Orientations et d'Objectifs éducatifs (POOE) a vu le jour. Il a permis de s'inscrire dans une approche transversale, portée par quatre maires-adjoints intervenant dans les champs socio-éducatifs, et d'inviter la communauté éducative à réfléchir à des perspectives nouvelles.

Après dix années d'existence, où en est le Projet d'Orientations et d'Objectifs éducatifs ? Pouvez-vous dresser un premier bilan ?

Il est difficile de parler de bilan car le POOE est un processus inscrit dans le temps et en constante évolution. Ces dernières années, le cadre législatif et politique a toutefois placé la question éducative au cœur des débats. Je citerai pêle-mêle : la prochaine réforme du rythme scolaire, le désengagement de l'État et des politiques contractuelles, la montée des inégalités sociales... Ce contexte imposé, il faut l'anticiper au lieu de le subir. C'est pour cela que nous relançons une grande réflexion pour impulser une nouvelle dynamique. Nos efforts vont se concentrer autour de l'amélioration de l'accueil et la création de nouvelles passerelles pour des tranches d'âge particulières comme les 2-3 ans ou les 10-12 ans. Nous allons également dresser un état des lieux des activités existantes et mesurer la perception des usagers, secteur par secteur. Un Comité de pilotage citoyen présidé par Madame la Maire verra aussi le jour avec des ateliers thématiques, ouverts à tous les Gentilléens qui souhaitent s'investir dans notre démarche.

Gentilly sera candidate en fin d'année au label « *Ville amie des enfants* ». Que signifie l'obtention de ce titre ?

Le choix de cette candidature n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un travail engagé il y a longtemps, avec l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL) anciennement présidée par Patricia Tordjman. La Ville a toujours été investie sur la question des droits de l'enfant et participe activement chaque année à la Journée internationale du 20 novembre. Loin d'être une simple vitrine, le label « Ville amie des enfants » correspond aux valeurs défendues à Gentilly et permet d'assurer, aux côtés de l'Unicef, une dynamique pour la cause des enfants. Bien sûr, l'obtention de ce label ne constitue pas une fin en soi mais plutôt une manière de reconnaître un engagement politique et citoyen.

Vie des quartiers



Centre-ville / Frileuse

Opération Graines et boutures

Pour cette quatrième édition, les Gentilléens sont invités à participer à l'opération « *Graines et boutures* » qui prendra place au Jardin partagé situé au 52, avenue Raspail.
L'occasion de venir échanger des plantes, graines, boutures et idées vertes, et de découvrir ce nouveau jardin partagé géré par l'association Gentil'Jardin (association créée à l'initiative du Conseil de quartier Centre-Ville-Frileuse, ouverte à tous les Gentilléens).

Samedi 31 mars, de 10 h à 12 h, sur le parvis Cassin

Débat autour du Jardin de la Paix

Samedi 28 janvier, le Conseil de quartier a organisé une rencontre avec les riverains du Jardin de la Paix et Fatah Aggoune, maire-adjoint chargé de l'environnement et de l'écologie urbaine. Autour d'une galette et d'un verre de cidre, la réunion a permis de se concerter pour apporter des améliorations au Jardin de la Paix (plantations, problématique du stationnement, installation d'une aire canine…).

Chaperon Vert

Chiner, négocier, brader !

Un grand vide-greniers attend les chasseurs de trésors cachés, dimanche 1er avril sur la place Marcel-Cachin, de 8 h à 18 h. Les exposants pourront se débarrasser de leurs affaires encombrantes tandis que les acheteurs trouveront de quoi se faire plaisir à petits prix. Des animations déambulatoires seront au programme de cette journée où se mêlent bonne humeur et bonnes affaires ! Pour les gourmands, l'association Les Étincelles tiendra un stand de restauration.



Inscriptions gratuites :
- *À la Maison du projet : mercredi 21 (de 17 h à 19 h 30) et samedi 24 mars (de 10 h à 12 h)*
- *Au Service municipal de la Jeunesse : du 19 au 23 mars aux heures d'ouverture (de 8 h 30 à 12 h – de 13 h 30 à 18 h – Nocturne le mardi jusqu'à 19 h)*
- *Se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (priorité aux résidents du Chaperon Vert). Une autorisation parentale sera également demandée pour les mineurs.*



Chaperon Vert

Le nouveau Conseil de quartier

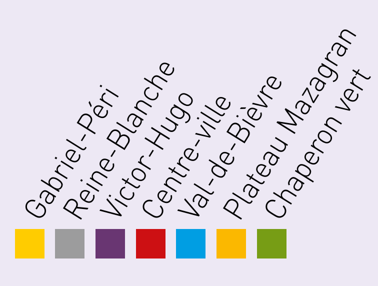
De gauche à droite : Mongia Barrah, Nicole Bonnet, Colette Faurel, Nabila Harek, Marie-Claude Martel, Ginette Monedero, Didier Beliard, Adje Fumey.
Absents de la photo : Karim Berdji, Khadija Nouar et Jean-Luc Meslay.

Tous les quartiers

Fêtes de quartier : lancement des préparatifs !

Tous les habitants et les associations sont invités à prendre part à l'organisation des fêtes de quartier. Des réunions de préparation auront lieu courant mars pour envisager ensemble le contenu de ces journées. Toutes les idées sont les bienvenues !

Dates des réunions de préparation
- *Quartier Chaperon Vert : mercredi 7 mars à 18 h 30, Maison du projet (fête de quartier le 12 mai)*
- *Quartier Victor-Hugo : vendredi 9 mars à 19 h, salle des Tanneurs (fête de quartier le 16 juin)*
- *Quartier Gabriel-Péri : jeudi 29 mars à 19 h, ancien collège Pierre-Curie situé rue Jean-Louis (fête de quartier le 30 juin)*
- *Service des Antennes de quartier : 01 47 40 58 23*





Conseils de quartier

Passer **une info dans le VàG**

Les Conseils de quartier qui souhaitent informer les habitants sur une initiative qu'ils organisent ou voir un sujet développé par la rédaction de *Vivre à Gentilly* doivent prendre contact avec l'agent de développement social de leur secteur.

Antennes de quartier : 01 47 40 58 23
Antennes.quartiers@ville-gentilly.fr

Contacter son Conseil de quartier
Pour joindre ses représentants au Conseil de quartier et participer à la vie locale.

cdq.centreville@laposte.net
cdq.vhugo@laposte.net
cdq.reineblanche@laposte.net
cdq.chaperonvert@laposte.net
cdq.valdebievre@laposte.net
cdq.gabrielperi@laposte.net
cdq.plateau@laposte.net



Val-de-Bièvre

Lundi 12 mars à 20 h 30 :
Assemblée générale du Conseil de quartier Val-de-Bièvre, à la salle familiale Maurice-Baquet.
Samedi 17 mars, à partir de 18 h 30 :
Soirée « *Pictionnary Chocolat !* », au préau de l'école Gustave-Courbet (chacun apporte sa choco-spécialité).



Centre-ville / Frileuse

Réunion publique
Conseil de quartier, mercredi 21 mars à 20 h 30, à la salle du jardin de la Paix.



Plateau

Réunion publique
Conseil de quartier, mercredi 7 mars, à 20 h 30, préau de l'école Lamartine.



Tous les quartiers

Consultation pour le budget 2012
Jeudi 22 mars, à 20 h 30 à la salle des fêtes : présentation du budget par les élus, avant le vote au Conseil municipal le 29 mars.
Cette consultation fait suite à la réunion du 15 février, durant laquelle Patrick Daudet, premier maire-adjoint chargé des finances, et les sept Conseils de quartier représentés ont discuté des orientations du budget 2012.

Victor-Hugo

Se former et s'informer **en informatique**

Un atelier informatique est proposé le mercredi aux résidents du quartier Victor-Hugo. Une initiative originale lancée par les habitants et l'association France-Maghreb, en collaboration avec le service des antennes de quartier.

En ce mercredi après-midi, la salle des Tanneurs s'est transformée pour quelques heures en espace informatique. Certains participants, venus avec leur propre matériel, aménagent cette salle mise à disposition par la Ville. Hassan, co-fondateur du projet et membre de l'association France-Maghreb, explique : « *L'idée de cet atelier a vu le jour à la suite d'une conversation avec une habitante confrontée à des difficultés en informatique. Nous avons donc souhaité apporter une aide à ceux qui ne sont pas familiers à l'outil. À la maison comme au travail, l'ordinateur est partout. Aujourd'hui, c'est incontournable !* »

« L'essentiel est de tisser des liens entre nous »

Lors de cet atelier, une multitude de thèmes sont abordés : le paiement en ligne, l'utilisation de logiciels, l'élaboration de projets collectifs... « *En tant qu'enseignant en informatique, je me suis spontanément porté volontaire. Pour autant, il n'y a pas d'un côté les animateurs et de l'autre côté les participants. Chacun d'entre nous apporte sa pierre à sa manière, quel que soit son niveau. L'essentiel est de tisser des liens entre nous, de se connaître entre voisins. Au fond, l'informatique n'est qu'un prétexte pour échanger !* », se plaît à préciser Hassan. Jean-Marc est également un participant assidu de l'atelier. Il explique : « *L'esprit participatif de cet atelier m'intéresse beaucoup. En échangeant avec les uns et les autres, j'ai eu l'idée de concevoir un site Internet dédié à la vie du quartier. Il a une double vocation : démystifier l'informatique et proposer un espace collaboratif en ligne où chacun peut s'exprimer. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent publier un texte pour raconter une tranche de vie, livrer ses pensées du moment, partager un poème... C'est important de montrer que tout le monde peut devenir acteur sur la Toile et accéder à une foule d'informations, sans connaissance particulière* ».

Pour parcourir les pages du site du quartier Victor-Hugo, rendez-vous sur : http://victorhugo94250.jimdo.com
Le mercredi, de 15 h à 18 h
Salle des Tanneurs, entrée libre
Renseignements au service des Antennes de quartier : 01 47 40 58 23



Dans la salle des Tanneurs à Victor-Hugo, les habitants se réunissent le mercredi pour discuter et échanger autour de l'informatique.

Gentilly Academy

Direction l'Orient !

Nouveaux cours de danse orientale, le lundi de 19 h à 20 h 15, salle de quartier du Chaperon-Vert (participation de 20 €).
Contact : 06 26 84 66 49
06 12 13 05 03

Un geste, une vie pour Haïti

« Haïti Life Party »

Samedi 17 mars : journée de solidarité (stands, animations et spécialités haïtiennes) et soirée musicale (rythmes du Kompa et concerts de Prince YNO, Poignée de Black et Easy One).
Entrée libre, de 15 h à 23 h 30 au Cmac (2, rue Jules-Ferry).
06 60 67 24 45 - gevihaiti@yahoo.fr

Gentil'Jardin

Le jardin partagé ouvre ses portes !

À l'occasion du rendez-vous « *Graines et Boutures* », samedi 31 mars, le jardin partagé ouvre ses portes au public de 10 h à 14 h (visite du jardin et cours de compostage). Gentil'Jardin participera également au marché bio à Frileuse les 5 et 6 avril. Jardin partagé - 52, avenue Raspail. Ouvert chaque samedi, de 10 h à 14 h.
gentiljardin@gmail.fr
Site : www.gentiljardin.fr.

UNRPA Section Arcueil / Gentilly

Les trois prochains rendez-vous

- Jeudi 8 mars : fête de la Bièvre à Rieux
- Mercredi 14 mars : loto à l'école Henri-Barbusse à Arcueil
- Jeudi 5 avril : repas dansant au Relais du Miel à Montargis

Proposés uniquement aux adhérents de l'UNRPA.
01 49 69 09 74

Ensemble vocal Eurydice

Promenade musicale

En compagnie des compositeurs du XVIII[e] et XIX[e] siècles, dimanche 25 mars, à 17 h en l'église Saint-Saturnin. Entrée libre.
06 62 68 22 07 - guy.niel@bbox.fr

Association Potentiel

Des temps d'échanges au foyer Frérot

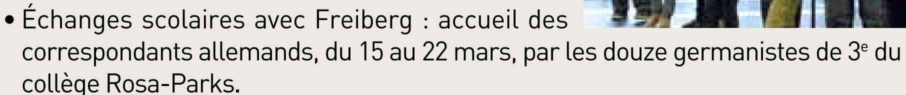
Des temps d'échanges, individuel ou en groupe, sont proposés pour les « aidants familiaux » au Foyer Frérot (proches de personnes handicapées, âgées ou dépendantes, ou de personnes confrontées à des difficultés mentales ou psychiques). ■
Myriam Billette au 06 80 68 10 89 - 01 47 40 19 93

Comité de jumelage Gentilly/Freiberg

L'actualité du Comité



- Assemblée générale du Comité de jumelage, ouverte au public : bilan 2011 et projets à venir. Mardi 13 mars, à 19 h, salle de quartier Saint-Éloi (7, rue Saint-Éloi).
- Échanges scolaires avec Freiberg : accueil des correspondants allemands, du 15 au 22 mars, par les douze germanistes de 3[e] du collège Rosa-Parks.
- Compétition de Judo à Freiberg : neuf jeunes de l'USG Judo participeront à une compétition à Freiberg, les 24 et 25 mars. ■



c.jumelage@laposte.net



USG - École Vo Thuat Van Vo Dao

La Coupe de France à Gentilly !

Le complexe sportif Maurice-Baquet accueille pour la 2[e] année la Coupe de France de Vo Co Truyen Vietnam, avec des compétitions ouvertes aux jeunes et adultes.

- Samedi 31 mars, de 13 h à 19 h 30 : programmes techniques
- Dimanche 1[er] avril, de 9 h à 18 h : combats, de poussins à vétérans masculins et féminins

Entrée libre. ■
Site : www.vocotruyen-france.fr

ASPTT

Un nouveau club à Gentilly

Le nouveau club ASPTT propose deux activités : les échecs (initiation et tournois le mercredi après-midi) et le football en salle (le lundi, de 12 h 30 à 13 h 30) au complexe sportif Maurice-Baquet. ■
01 47 40 34 00 - gentilly@asptt.com

Le Générateur

3 en UN / La sculpture

Les artistes Gaston Damag, Guillaume Krick et Romain Rambaud seront à l'honneur dans l'exposition-parcours « *3 en UN* » sur la sculpture. Du 10 mars au 1[er] avril, entrée libre.
01 49 86 99 14
Site : www.legenerateur.com

SPG – SHG

Un timbre pour la réouverture de la Bièvre

La Société philatélique de Gentilly (SPG), la Société d'histoire de Gentilly (SHG) et les clubs philatéliques d'Arcueil-Cachan et de L'Haÿ-les-Roses travaillent à la création d'un timbre pour la réouverture de la Bièvre. Soutenu par les élus du territoire, ce projet marquerait le lancement d'une nouvelle histoire pour cette rivière disparue…
Yves Monier : 06 74 36 50 74 - yves.monier@laposte.net

Kolibry

Danser sur **des rythmes ensoleillés…**

Créée en avril 2011, Kolibry, jeune association culturelle, s'apprête à souffler sa première bougie. Sa vocation est de faire voyager les Gentilléens à travers la danse latine et la culture afro-caribéenne.



Kolibry propose des spectacles et des cours de danse dès le plus jeune âge.

Après seulement une année d'existence, Kolibry compte aujourd'hui plus de 60 adhérents. *« L'objectif est d'initier les Gentilléens à la culture afro-caribéenne à travers la danse. Antillaise d'origine, je suis une passionnée de danses afro-caribéennes et amoureuse de la salsa. En proposant des spectacles et des cours de danse, je souhaite faire découvrir au public ce mélange de cultures africaines, antillaises et latines qui est d'une richesse inépuisable. C'est un voyage à travers les continents ! »*, explique Tatiana Legenty, présidente de l'association et diplômée de l'académie Salsabor de Paris.

Des danses originales et métissées

Tatiana, Guillaume et Laly, les trois danseurs professionnels de Kolibry, enseignent bénévolement les danses afro-caribéennes et latines à un large public. Les cours sont accessibles toute l'année, dès le plus jeune âge : de 3 à 5 ans pour l'initiation à la rythmique et à la musicalité, et à partir de 6 ans pour les cours de « salsa kid's-afro ». Les adolescents et les adultes peuvent apprendre de nombreux styles de danses, d'origine afro-caribéenne (bachata, cha-chacha), latine (salsa portoricaine) ou urbaine (ragga newstyle). *« Nous enseignons différentes techniques et gestuelles à une soixantaine d'élèves de tout âge. Chacun progresse à son niveau et à son rythme selon la formule choisie, en cours ou lors des stages week-ends. Mais l'essentiel est de s'amuser, de prendre du plaisir sur la piste et de faire le plein d'énergie sur des rythmes ensoleillés ! »*, tient à préciser la professeure de danse. À la fois danseurs-interprètes et chorégraphes, Tatiana, Guillaume et Laly proposent également des shows adaptés à plusieurs types d'évènements : comités d'entreprises, repas familiaux, mariages, anniversaires... Ces prestations peuvent être accompagnées d'un service de traiteur « saveurs exotiques » qui saura surprendre avec délice les papilles des invités !

Retrouvez l'actualité de Kolibry sur la page Facebook : http://fr-fr.facebook.com/pages/Kolibry/16 55 60 30 23
Contact : 06 06 53 59 99 - kolibry.asso@gmail.com

Et ailleurs

CILDT
Accompagner les conduites addictives

Association à disposition des personnes confrontées à des problèmes d'addiction, le Conseil Intercommunal de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (CILDT) emménage au 50, avenue Karl-Marx à Villejuif (anciennement domicilié au 9, rue Guynemer). Le soutien et l'accompagnement proposés sont gratuits et confidentiels.
Horaires d'ouverture :
- Lundi, mardi et jeudi, de 10 h à 18 h
- Mercredi, de 14 h à 18 h
- Vendredi de 10 h à 13 h.

Contact : 01 58 46 10 83 cildt.caarud@gmail.com

Amopa 94
Palmes académiques

La section départementale du Val-de-Marne de l'Association des membres de l'Ordre des palmes académiques (Amopa 94) organise son assemblée générale départementale à laquelle sont conviés les titulaires de cette décoration.
Samedi 24 mars, à partir de 10 h, à l'Hôtel de Malestroit à Bry-sur-Marne.

Contact : Christian Beaujean au 01 46 86 71 23
Site Internet : www.amopa.asso.fr

Les Auxiliaires des aveugles
Appel à bénévoles

L'association recherche des bénévoles prêts à aider les aveugles ou malvoyants. Chacun choisit le temps qu'il souhaite y consacrer et ses missions : accompagnement en extérieur ou à des activités sportives/culturelles, visite à domicile (lecture…).

Contact : 01 43 06 94 30
contact@lesauxiliaires desaveugles.asso.fr
Site : www.lesauxiliaires desaveugles.asso.fr

Paroles



André Krop (PCF)

"À gauche, ensemble pour Gentilly"

(Alternatifs rouges et verts, Gentilly à gauche autrement, personnalités indépendantes, Nouveau parti anticapitaliste, Parti communiste français et apparentés, Parti radical de gauche)

http://agaucheensemblepourgentilly.wordpress.com/

« Notre **règle d'or :** le partage **des richesses** »

Comme chaque année, le débat d'orientation budgétaire a été l'occasion d'analyser le contexte aussi bien national que local et de mettre en perspective le budget de notre ville.

L'année 2012 est bien particulière, non pas à cause des prochaines échéances électorales, mais à cause de la crise extrêmement profonde que nous vivons et à ses conséquences sociales et humaines, ainsi qu'aux pressions sur les collectivités locales que les politiques de réponse à cette crise imposent.

D'un côté, les prix des produits de base connaissent des hausses vertigineuses, de l'autre les salaires restent bloqués. Le chômage massif et la précarité galopante font des ravages. En 10 ans, le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 10 % tandis que les 0,01 % des plus fortunés ont gagné 180 000 euros de revenus annuels supplémentaires, soit un gain équivalent à 14 années de Smic.

Face à la crise de la dette, l'idéologie libérale voudrait que les peuples payent pour les errements du système financier. C'est insupportable. L'entêtement de nos dirigeants à ne pas envisager d'autre solution que celle de la saignée des populations réduit la situation à une alternative simple : une dérive autoritaire d'austérité pour bâillonner les peuples ou bien une libération humaine qui passe par une sortie du système capitaliste. Envisager ce second terme fait crier à l'irresponsabilité, à l'utopie ceux qui préfèrent choisir entre « *le sang et les larmes* » et « *une espérance lucide* ». Plutôt que de rester recroquevillé sur soi à craindre que les marchés financiers nous pénalisent et de brandir, pour seule réponse, la règle d'or libérale : « *peu importe que l'horizon soit bouché pour la majorité, du moment que cela rapporte à quelques-uns* », n'est-il pas urgent d'en finir avec cette mentalité de rentier qui mesure « *l'effet de toute activité à l'effet sur le porte-monnaie* » ? N'est-il pas plus urgent de rêver, de lutter pour un monde plus solidaire ?

Nous n'hésitons pas prétendre qu'à Gentilly, nos orientations budgétaires s'inscrivent dans cette perspective de sortie du capitalisme. Pour ne pas perdre le cap, notre boussole est le programme municipal commun qui s'articule autour de la solidarité et de la volonté de maintenir un haut niveau de service rendu aux Gentilléens.

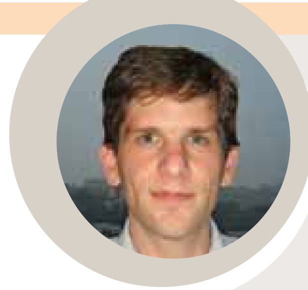
C'est un défi majeur alors que tous les indicateurs sont au rouge : la croissance est nulle, les communes sont rackettées par l'État, les inégalités explosent, l'exclusion gangrène plus que jamais les quartiers, de plus en plus marqués par une absence, celle de l'État social et républicain. Les populations se tournent donc vers les collectivités locales.

Ces services rendus nous les assurons dans le cadre du service public local. Pour améliorer ce service, nous sommes engagés dans une maîtrise des dépenses de gestion et une amélioration de la qualité du travail pour répondre toujours mieux aux besoins, y compris aux nouveaux, comme par exemple ceux qu'entraînent les réformes du temps scolaire.

Nous sommes également dans une ville dynamique où les projets de développement urbain, économique et écologique fleurissent. Ils concernent la rénovation et la défense du logement social avec l'ORU ; l'emploi avec la reconstruction du site Sanofi ; l'écologie avec la géothermie.

Malgré les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur les finances des collectivités locales, ce dynamisme nous amène vers un budget 2012 sain et sincère. Il est basé sur notre « *règle d'or* » à nous : aller vers une plus juste répartition des richesses en mettant le développement de la ville au service des plus faibles et, par là, de tous. ■

Pour les curieux, l'intégralité des interventions : http://agaucheensemblepourgentilly.wordpress.com/



Guillaume Gaulier (PS)

Le groupe des élus du parti socialiste et des Verts

Bouchra Benmadani (Parti socialiste)
Frédéric Héritier (Parti socialiste)
Marie-Sygne Leca (Parti socialiste)
Site des Socialistes : http://www.ps-gentilly.org/
Site des Verts : http://gentilly.lesverts.fr/

« L'**investissement public : une nécessité** »

Lors du débat d'orientation budgétaire, la question de l'endettement de notre ville a été abordée. Partant d'une dette relativement élevée, Gentilly pourra néanmoins voir son taux d'endettement baisser, notamment grâce aux retombées de projets en cours ou à venir : aménagement du terrain Lénine, ZAC Porte de Gentilly, site Val-de- Bièvre de Sanofi, terrain de l'ancien collège, etc. La plupart de ces projets auront nécessité des investissements publics. C'est donc en se développant que Gentilly, comme beaucoup d'autres collectivités locales, espère à la fois offrir un niveau élevé de services publics et maîtriser son endettement. Cette stratégie contraste avec l'austérité budgétaire privilégiée par beaucoup de gouvernements.

Bien sûr, une gestion scrupuleuse de l'argent public est impérative, et ce à tous les niveaux. Mais que penser d'un médecin qui prescrirait le même traitement quel que soit l'état du patient ? Quand le chômage est faible, il peut être justifié de réduire les dépenses publiques ou d'augmenter les impôts afin de constituer des réserves pour des temps plus durs. Mais quand comme aujourd'hui, le chômage est très élevé, que même des taux d'intérêt au plus bas ne suffisent plus à relancer l'investissement d'un secteur privé surendetté, l'investissement public, qui peut se faire à un coût réduit, est plus que jamais recommandé.

En plombant la croissance, l'austérité budgétaire extrême échoue le plus souvent à rétablir les comptes publics : elle tarit les recettes fiscales et quand bien même elle parvient à ralentir la progression de la dette, cette dernière pèse de plus en plus lourd, rapportée à une production réduite, et cela durablement.

Si au niveau national et européen les questions brûlantes sont celles de la restauration à la fois des équilibres macroéconomiques et de l'emploi ainsi que du partage des efforts, à Gentilly, la question pour les années à venir, sera celle de la sélection des investissements. Quels sont ceux qui assureront le meilleur retour sur investissement à la fois pour la ville (nouvelles recettes ou économies de fonctionnement) et pour ses habitants (en termes d'emploi, de développement commercial, d'environnement, de services publics, etc.) ?

Si parfois, nous avons critiqué par le passé certains choix quand ils nous ont semblé manquer d'ambition pour notre ville (comme le renouvellement urbain du Chaperon Vert), nous reconnaissons la pertinence d'un certain nombre d'autres investissements comme ceux concernant le projet de construction en partenariat avec la ville d'Arcueil, d'un réseau de chaleur alimenté par géothermie puisque ce projet allie économies et préservation de ressources non renouvelables.

Par contre, d'autres investissements, pourtant modestes, et présentant les mêmes gains, dans l'efficacité énergétique des bâtiments, tardent toujours à venir.

Le premier tour des présidentielles, dimanche 22 avril, tombe au milieu des vacances scolaires de la région parisienne.

Si vous prévoyez d'être absent ce jour-là, ou bien lors d'un des trois autres dimanches de vote, le 6 mai et les 10 et 17 juin, vous pouvez dès maintenant donner procuration à un proche :

- Vous devez pour cela aller vous-même, avec une pièce d'identité, au commissariat de police dont dépend notre commune : 167, rue Gabriel Péri au Kremlin Bicêtre, ouvert 7 jours sur 7.
- La personne qui votera à votre place doit être inscrite sur les listes électorales de Gentilly, et n'avoir reçu aucune autre procuration établie en France. Vous devrez apporter des informations la concernant : nom de naissance, nom après mariage, prénom, adresse, date et lieu de naissance.
- Les services municipaux seront avertis de votre procuration par le commissariat, mais il vous reviendra de prévenir celui ou celle que vous aurez choisi pour voter en votre nom. ■



Dans chaque numéro de *Vivre à Gentilly*, retrouvez ici le résumé des interventions des trois groupes lors des derniers Conseils municipaux



Jean-Louis Gérus
« Gentilly Entente », le groupe des élus de la droite et du centre, avec Jeannine Quême et Jean-Brice Grenier, conseillers municipaux.

gentillyentente@yahoo.fr

« Du côté des finances municipales, du nouveau ? »

Les élus de la municipalité, et les services de la ville travaillent au budget de l'année 2012, afin de proposer au Conseil municipal avant la fin du mois de mars le premier document budgétaire de la nouvelle année, le budget primitif, et surtout les taux d'imposition qui seront appliqués pour l'appel des taxes locales à l'automne.
Année électorale oblige, il est de bon ton de critiquer à toutes les lignes l'action de l'État, par la faute duquel la crise de la zone Euro, le manque de croissance et l'endettement du pays arrivent, avec inévitablement les répercussions de cette situation sur les collectivités locales.
Il est vrai que, contraint par les circonstances à s'engager résolument dans la voie du désendettement, l'État doit réduire ses dépenses et chercher de nouvelles recettes, et qu'il a tendance à considérer que les collectivités locales devraient s'engager dans la même voie, ne serait-ce que pour réduire et mieux maîtriser leur propre endettement.
Mais ce n'est pas ainsi que les choses sont vues du côté de la mairie de Gentilly, où le dogme du « *toujours plus* » reste comme d'habitude en vigueur, au motif à première vue louable, mais il faut y regarder de près et chacun appréciera, de maintenir le « *haut niveau de service rendu à la population* ».
Alors sont dénoncés pêle-mêle le cadrage général des dépenses de l'État, le gel de ses concours aux collectivités locales, le nouveau système de péréquation horizontale des recettes fiscales communales et la réforme du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France.
Bref, toutes les démarches inspirées par la nécessaire obligation pour l'État de contenir enfin les dépenses dans l'enveloppe autorisée par celle constituée par le volume des recettes, qui devront elles-mêmes être augmentées par la perception de davantage d'impôt.
Certes, les villes, départements et régions ont beau jeu de critiquer l'État qui ne s'applique pas à lui-même la règle que la loi impose aux collectivités locales, celle de l'équilibre budgétaire, mais ce sont pratiquement les mêmes élus ou leurs amis qui refusent au gouvernement la majorité dont il a besoin pour inscrire cette « *règle d'or* » dans la loi suprême de la République.
Cela dit, nous nous sommes habitués à entendre, années après années, les mêmes arguments, avec parfois comme cette année l'emploi d'un mot très impropre, celui de « *racket* », qui caractériserait selon certains l'action de l'État à l'encontre des finances des collectivités locales !
On mentionnera ici pour mémoire le rôle décisif tenu par l'État dans le financement des grandes infrastructures, telles que la couverture du B6, la rénovation urbaine du Chaperon Vert et les nouveaux moyens de transport du Grand Paris dont nous pouvons nous réjouir à Gentilly.
Heureusement, après avoir sacrifié au débat idéologique et politicien, nous entendons des propositions raisonnables, malheureusement compensées par la poursuite de rêves très coûteux.
C'est ainsi que le maintien du taux des impôts locaux est annoncé, il est vrai à un taux très élevé notamment pour le foncier bâti, de même que la maîtrise de l'endettement, malgré les opérations liées à l'ORU du Chaperon Vert qui bénéficient heureusement de conditions privilégiées d'accès aux prêts.
Dans le domaine des rêves coûteux, nous sommes notamment sensibles, et depuis longtemps, au projet culturel qui s'élabore sur le site délabré des anciens bains douches. Est-on bien sûr qu'il s'agisse vraiment d'un service utile aux Gentilléennes et aux Gentilléens ?. ■

À GAUCHE, ENSEMBLE POUR GENTILLY

Sur proposition de notre groupe, et avec des modifications du groupe Gentilly-Entente, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu demandant une amélioration rapide des conditions de transport sur le RER B. Saturation, retards systématiques, absence d'information en période d'incident, annulation de trains, pannes diverses, signalétique non actualisée... La gare de Gentilly connaît une activité importante aux heures de pointe alors qu'elle n'est pas desservie par tous les trains. D'où, une surcharge et des délais d'attente insupportables.
Nous demandons des améliorations concrètes et immédiates, portant notamment sur la qualité du matériel roulant, sur la création de moyens accrus de régulation de la partie sud de la ligne à partir de Denfert, sur la présence d'agents dans les gares, sur les conditions d'accessibilité et d'information des voyageurs afin d'assurer un fonctionnement de la ligne digne d'un service public.

LE GROUPE DES ÉLUS DU PARTI SOCIALISTE ET DES VERTS

Le Conseil municipal a désapprouvé unanimement le projet de schéma départemental de coopération intercommunale. En effet ce projet présenté par le Préfet a le tort de ne pas initier un travail sur l'avenir de la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, notamment sur son périmètre futur. Le rattachement d'autres communes, par exemple Chevilly-Larue, devrait être étudié. Des communautés d'agglomération réalisant en leur sein un équilibre entre des communes ayant des niveaux de richesse différents, sont en effet un élément essentiel d'un maillage territorial plus pertinent. Nous pensons aussi que la désignation des conseillers communautaires par les Conseils municipaux ne permet pas de faire émerger un intérêt communautaire qui ne soit pas d'abord le résultat d'une négociation entre les maires des communes. Si ceux-ci ont une grande légitimité démocratique ils sont d'abord élus sur des considérations communales.

GENTILLY-ENTENTE

Une fois n'est pas coutume, notre groupe s'est associé à un vœu présenté par le groupe majoritaire sur le fonctionnement de la partie sud de la ligne B du RER. Les usagers de cette ligne, qui sont de plus en plus nombreux, et parmi lesquels se retrouvent ceux qui vivent ou travaillent à Gentilly, subissent des retards, des suppressions de trains, bref un mauvais fonctionnement de ce service public essentiel, alors que les usagers de la gare de Gentilly paient cher, puisqu'ils doivent payer au-delà de la zone Paris, alors que d'autres villes de banlieue sont desservies par le métro, au tarif du ticket parisien. Mais nous savons bien que la situation ubuesque de l'interconnexion en gare du Nord, qui est en partie à l'origine du problème, ne prendra fin qu'avec davantage de compréhension et de souplesse du côté syndical, que ce soit à la SNCF ou à la RATP.



Un habitant-relais, au service de la cité

Philippe Villaoslada fait partie de ceux qui veulent faire bouger les choses, évoluer et aller de l'avant. Jamais à court d'idées, il donne de son temps et de son énergie au service des autres.

Philippe Villaoslada habite depuis dix ans au 162, rue Gabriel-Péri, une cité qu'il qualifie de tranquille. Son appartement offre une vue dégagée sur le stade Géo-André et le parc du Coteau, loin de la route et des travaux liés à la couverture de l'autoroute. « *J'ai cette chance de profiter d'un environnement calme, par rapport à d'autres résidents qui souffrent du bruit* », reconnaît-il. Habitant-relais auprès de son bailleur depuis 2008, il explique les missions qui lui sont confiées : « *Dans l'habitat collectif, un certain nombre d'espaces sont partagés et des règles d'usage s'imposent. J'ai souhaité devenir 'habitant-relais' à titre bénévole pour faire remonter certains dysfonctionnements, au lieu de me plaindre dans mon coin* ». Son rôle consiste à être à l'écoute des besoins des résidents et à agir comme une caisse de résonance pour transmettre les informations au bailleur. « *Les situations rencontrées sont variées : signalement d'une fuite d'eau, dépôts d'encombrants, panne de chauffage... J'essaye de répondre au mieux au souhait de vivre dans des immeubles propres et tranquilles. Il s'agit également d'identifier les personnes âgées qui vivent seules pour pouvoir leur venir en aide. Ces petits gestes simples, lorsqu'ils sont additionnés, rendent le quotidien plus agréable. C'est une manière de créer de la solidarité entre les habitants* », affirme-t-il à juste titre. Fort de cette expérience, Philippe Villaoslada a souhaité s'impliquer, non plus à la seule échelle de la cité, mais plus largement à celle de son quartier en devenant membre du Conseil de quartier Gabriel-Péri. « *La démarche est similaire puisque la volonté est la même : celle d'agir pour mieux vivre ensemble, pour le bien-être de tous. Par-contre, l'échelle d'intervention est plus importante. Il s'agit d'une réflexion collective où chacun apporte sa pierre à l'édifice commun* », observe-t-il.

> ***« Des petits gestes simples rendent le quotidien plus agréable. »***

Animé d'une fibre sociale, Philippe Villaoslada a exercé plusieurs professions dans les secteurs médical et paramédical : « *J'ai surtout travaillé auprès des personnes âgées, en maison de retraite, et j'éprouve énormément de respect pour eux. Je souhaite d'ailleurs créer une association pour accompagner les personnes isolées en fin de vie, leur apporter chaleur, réconfort et dignité* ». Jamais à court d'idées, il travaille actuellement sur un projet novateur qui lui tient particulièrement à cœur : la carte primaire. Au format standard d'une carte de crédit, cette carte primaire permet non seulement à son porteur d'être rapidement identifié, mais également de prévenir les bonnes personnes en cas d'urgence (site : http://carteprimaire.fr). « *Cette idée de carte primaire m'est venue il y a quelques années, à la suite d'un accident. Les secours avaient mis un certain temps à m'identifier car je n'avais ni portable, ni portefeuille. Cette carte est également utile pour préciser le numéro de téléphone de la personne à contacter. Il est parfois préférable de ne pas prévenir les parents en premier, pour ne pas les inquiéter inutilement. Actuellement, le projet a été déposé à l'Institut national de la propriété industrielle protégé et je recherche des partenaires pour la phase de commercialisation* », précise-t-il. Un projet d'une utilité sociale qui, espérons-le, rencontrera un large écho. ■

État civil
du 19 décembre 2011 au 19 février 2012

Bienvenue
Adam ACHOUR,
Jasmine ALIANE,
Chayma AMOR,
Aëla ANDELE,
Suzanne EDWARD,
Samy GAD,
Léo LEFÈVRE,
Lilas LEMAIRE,
Léana LI,
Léon MAILLARD,
Arsène MARIN--GUILLOIS,
Lamya MESSADI,
Elias MILLET,
Eva MONCHY,
Kinethiounebaly NDIAYE,
Leny OUALI,
Lilou PERROT,
Clémence PRADELLE,
Cerine RAMDANE,
Mazigh REKKAS,
Oscar RENAND,
Nils ROLLAND,
Louane ROYER,
Fris SEIDE,
Frisneir SEIDE,
Augustin SOUBRIÉ,
Kaïssa TIMITÉ,
Keira TORAL,
J-Jay TWTTE NGOY MUKULU

Ils se sont unis
Pascal BAILLIN
et Elena NAOUMOVA,
Nelson NOGUEIRA ALVES
DE MOURA et Aurélie TAVARES,
Amédée RENAND et Cécile LOY,
Julien SEYSSEL et Sadia AREZKI,
Bouziane SID LARBI et Tata MAHI

Ils nous ont quittés
Aïcha BERROUAG,
Giuseppe DI CARLO,
Renée SORNAT (née RICHARD),
Jacques VERMÉE

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans Vivre à Gentilly.

Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service formalités/population.

Centre municipal de santé

Vaccinations **gratuites**

Des séances gratuites de vaccination sont proposées, selon le calendrier vaccinal national, aux adultes et enfants de plus de 6 ans (les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure). Se présenter sans rendez-vous avec son carnet de vaccination.

CMS, 6, rue du Docteur-Ténine
Mardi 27 mars, de 17h à 19h
Mardi 10 avril, de 17h à 19h

Élections présidentielles

Mode **d'emploi**

Les prochaines élections présidentielles, qui se déroulent au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h sans interruption. Pour voter, se présenter muni d'une pièce d'identité au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. ■

Ouverture d'un **12e bureau de vote**

À la demande de la préfecture du Val-de-Marne et compte tenu du nombre important d'électeurs dans certains bureaux de vote, un 12e bureau a été créé au Cmac, 2, rue Jules Ferry. La cartographie des bureaux de vote a ainsi été modifiée, seuls les bureaux 2, 3, 4, 5, 6 sont impactés.
Les électeurs concernés recevront un courrier les informant de leur nouveau lieu de vote. L'indication du bureau figure sur la carte électorale que tous les électeurs recevront courant mars. ■

Renseignement au service Élections : 01 47 40 58 08.

Hommage

Une grande dame **s'en va**



C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Françoise Gérus, survenu le 26 décembre 2011, à l'âge de 90 ans. La mère de Jean-Louis Gérus, conseiller municipal au sein du groupe Gentilly Entente, a consacré sa vie aux personnes démunies. « *Courageuse, généreuse, pleine d'humanité sont les qualificatifs qui viennent à l'esprit quand je pense à la grande dame qu'elle était, aux convictions sincères. Madame Gérus avait un sourire d'où transparaissait de l'exigence et de l'humanité et qui, avec son accent du midi, réchauffait les cœurs de celles et ceux qui ont froid toute l'année* », a rappelé Patricia Tordjman, lors des obsèques.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012

Au 1er janvier 2012, la population gentilléenne recensée par l'Insee s'élève à 17 612 habitants (17 362 habitants au 1er janvier 2011). Pour connaître les données détaillées sur Gentilly : www.recensement.insee.fr

Bulletin d'Informations municipales - Mars-Avril 2012 - n°229
Email : communication@ville-gentilly.fr - **Site Internet :** www.ville-gentilly.fr
Directrice de la publication : Andrée Oberhauser - **Directeur de la communication :** François-Xavier Debernardi **Rédacteur en chef :** François-Xavier Debernardi - **Secrétaire de rédaction :** Sabryna Torres - **Rédaction :** F.X. Debernardi, Gilbert Khémaïs, Solène Patron, Sabryna Torres - **Comité de rédaction :** M. Cosnard, F.X. Debernardi, N. Y. Doat, A. El Kouraychi, G. Khémaïs, S. Patron, S. Torres - **Photos :** F.X. Debernardi, N. Y. Doat, D. Merle, S. Patron, DR, services municipaux. **Publicité :** SVR Pro - 01 57 63 99 21 - **Conception maquette :** Scoop Communication - **Impression :** Grenier - 01 46 15 83 00 - **Dépôt légal :** Janvier-Février 2012 - **Tirage :** 11 000 exemplaires.


Associations !
Clubs sportifs !
Entreprises !
svrpro 2011
Textile
svrpro
1
Textiles Personnalisés
(broderie ou sérigraphie)